



© Boris Conte

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DU CIRQUE TOULOUSE-OCCITANIE

Dossier d'accréditation
DNSP d'artiste de cirque 2018



Subliminati Corporation © Mylan Szypura

SOMMAIRE

PREAMBULE

4

A – Présentation de l'établissement

6

A1-Fiche synthétique

Dénomination et statut du futur établissement	6
Genèse	6
Gouvernance de la future école	7
Chiffres clés	8
Éléments financiers synthétiques	10
Le parc immobilier	10
Les missions du nouvel établissement institué en juillet 2018	11

B - AUTO EVALUATION

12

1 : FORMATION ET PEDAGOGIE

12

- Innovation pédagogique _____ 12
- Cohérence interne de l'offre d'enseignement _____ 13
- Pratiques et compétences professionnelles _____ 14
- Interaction entre théories et pratiques _____ 15
- Autonomie de l'étudiant _____ 15
- Préparation à l'insertion professionnelle _____ 16
- Attractivité de l'offre d'enseignements _____ 16

2 : RECHERCHE

18

- Recherche artistique _____ 18
- Cirque et cinéma : un axe de recherche _____ 19
- Lien avec l'université _____ 18

3 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DE L'ETABLISSEMENT ET DE L'OFFRE DE FORMATION 20

- Fonctionnement des instances de gouvernance _____ 20
- Démarche qualité _____ 22
- État du dialogue social _____ 23
- Égalité, diversité et parité _____ 23
- Opérationnalité de l'équipe pédagogique _____ 23
 - Fonctionnement de l'équipe pédagogique _____ 25
 - Durée des enseignements _____ 26
 - Méthodes et moyens pédagogiques _____ 26
- Opérationnalité de l'équipe administrative _____ 28
- Opérationnalité des locaux et équipements _____ 28

4 : RELATION A L'ETUDIANT 30

- Droits d'inscription _____ 30
- Livret de l'étudiant _____ 30
- Diversité de la population accédant à la formation _____ 30
- Politique de stage (détail en annexe 8) _____ 31
- Politique en faveur de l'insertion professionnelle _____ 32
- Suivi de l'insertion professionnelle _____ 33

5 : INSCRIPTION TERRITORIALE 34

- Cohérence et complémentarité de la filière _____ 34
- Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles _____ 34
- Liens avec l'enseignement supérieur universitaire _____ 34
- Lien avec l'enseignement supérieur de la création artistique _____ 35
- Partenariats professionnels _____ 35
- Éducation artistique et culturelle _____ 36

6 : DYNAMIQUES NATIONALE ET INTERNATIONALE 36

- L'ouverture à l'international _____ 36
- Les projets européens : _____ 36
- Les réseaux : la FEDEC _____ 37
- ERASMUS _____ 37

PRINCIPES DE LA PROGRESSION SUR 6 SEMESTRES 38

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION 38

- Transmission des objectifs pédagogiques _____ 38
- Résultats et débouchés _____ 40

ORGANISATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION 41

- Organisation pédagogique _____ 41
- Prise en compte des situations sociales spécifiques _____ 45
- Formation tout au long de la vie et enseignement à distance _____ 46
- Organisation du cursus entre l'établissement et l'université _____ 46
- Coordination pédagogique du DNSP et de la licence _____ 46
- L'insertion professionnelle _____ 47
- Notions de risques corporels et psychosociaux _____ 47
- Éducation artistique _____ 48
- Transdisciplinarité _____ 49
- Partenariat avec Université _____ 49
- Organisation pédagogique avec l'université _____ 50
- Coordination avec l'université _____ 51
- Stages _____ 51

ENSEIGNEMENTS FAISANT APPEL A DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES INNOVANTES 52

- Validation totale ou partielle des acquis _____ 52
- Modalités pédagogiques _____ 53
- Modalités de sélection _____ 53
- Système de notation lors des sélections _____ 56
- Évolutions des modalités de sélection dans le cadre du DNSP _____ 56
- Modalités de contrôle des connaissances _____ 56
- Modalités de validation des diplômes _____ 57
- Suivi de l'insertion _____ 57
- Statistiques et suivi des élèves _____ 58

TOULOUSE et le cirque : une culture qui s'est construite dès 1983. A son origine TOULOUSE se dote d'un centre d'animation « cirque » le LIDO, établissement municipal sous l'égide de la Direction de l'Animation socioculturelle. Dès 1985, le Lido met en place des ateliers d'initiation aux techniques circassiennes. Cette initiative rencontre auprès des enfants un vif succès dès sa mise en place. Le projet éducatif est basé sur une pédagogie innovante mêlant les principes de l'éducation populaire et de la pédagogie nouvelle tout en respectant les capacités physiques et artistiques de chacun.

Dédié aux pratiques amateurs depuis 1983 et forte de son succès, l'école met en place à partir de 1994 une formation professionnelle et un accompagnement des projets de création (devenu Studio- PACT, dispositif mutualisé Lido-Grainerie), puis en 2006, une formation Insertion avec le soutien de la région Midi Pyrénées. Ce parcours est conçu en 3 ans et autour de deux temps d'enseignements complémentaires. Les 1^{ères} et 2^{èmes} années de septembre à juin sont consacrées au perfectionnement des techniques circassiennes et au développement d'une écriture artistique personnelle. La 3^{ème} année de mars à décembre est consacrée à l'insertion professionnelle et l'approfondissement des compétences connexes indispensables à l'acte artistique. Entre la fin de la seconde année et le début de la 3^{ème} année l'élève doit mettre à profit ce temps pour concevoir un réel projet artistique ou s'immerger dans le milieu professionnel.

Depuis 2015, la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et la DRAC Occitanie ont engagé un processus de transformation du cadre des activités et des pratiques de cirque sur le territoire métropolitain avec pour objectif majeur d'apporter une plus grande visibilité des responsabilités actuelles et futures de tous les acteurs en faveur du développement des arts du cirque. C'est la raison pour laquelle en 2018, les collectivités (Ville et Métropole) et l'État mettent en place une association de préfiguration d'une école supérieure des Arts du Cirque de Toulouse-Occitanie qui prendra appui sur les ressources existantes dans ce domaine sur le territoire, notamment celles du Lido centre des arts du cirque de Toulouse et celles de La l'association Grainerie. Elle déposera au mois d'octobre 2018 un dossier de demande d'accréditation afin que l'école puisse être habilitée à délivrer aux étudiants un DNSP d'artiste de cirque (Diplôme National Supérieur Professionnel) et accède ainsi au rang d'établissement d'enseignement supérieur artistique.

Le projet de création d'une École Supérieure des Arts du cirque préfigurant, d'ici trois ans, une future Cité Européenne des Arts du Cirque est le moyen :

- ~ De consolider les expériences existantes, comme celle du Lido et celle de l'association La Grainerie–Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance.

- ~ D'atteindre le niveau d'exigence du DNSP « art du cirque ».
- ~ De structurer, à l'échelle métropolitaine, les ressources dédiées aux pratiques circassiennes professionnelles.
- ~ D'affirmer une volonté forte de Toulouse Métropole dans la recherche d'une coopération de développement des arts du cirque avec le Ministère de la Culture, la Région Occitanie et d'autres partenaires publics dans une dynamique régionale, nationale et européenne.

Il est à noter que la Mairie de Toulouse pourra étudier, d'ici à trois ans, l'opportunité du transfert des pratiques amateurs de cirque à l'ESAC T-O, dans un souci de cohérence et d'unicité de gestion des différents enseignements délivrés en matière d'arts du cirque.

Pour atteindre les objectifs précités les services de l'État, les élus de Toulouse et de sa Métropole se sont engagés sur un processus pour 2018/2019 :

- Constituer en juillet 2018 une association de préfiguration de l'École Supérieure des Arts du Cirque de TOULOUSE-OCCITANIE, issue de l'autonomisation du cursus de formation professionnelle du Lido.
- Déposer en octobre 2018 un dossier d'accréditation à la délivrance du DNSP.
- Recruter le/la directeur.rice de l'École Supérieure des Arts du Cirque de Toulouse-Occitanie (ESAC T-O) et ses collaborateurs (en cours).
- Rendre opérationnelle l'école dès 2019 avec les évolutions indispensables au DNSP.

Le dossier que l'association de préfiguration dépose aujourd'hui s'intègre dans le cadre de la stratégie explicitée et du processus arrêté. Il reflète fidèlement les atouts et les faiblesses de la formation actuelle mais surtout s'attache à expliciter la stratégie dans laquelle l'École s'inscrit pour les années à venir tout en mobilisant les moyens indispensables à l'obtention d'un diplôme national.

A – Présentation de l'établissement

A-1 Fiche synthétique

Dénomination et statut du futur établissement

École Supérieure des Arts du Cirque de TOULOUSE-OCITANIE
Association loi 1901

nom d'usage : **ESAC TOULOUSE-OCCITANIE (ci-après dénommée ESAC-T-O)**

Adresse du siège social : **14 rue Gaillac**

Commune : **Toulouse**

Code Postal : **31500**

Site internet : *opérationnel en 2019*

Personne à contacter pour le suivi du dossier :

Madame Aurélie VINCQ

Coordinatrice de l'insertion professionnelle du LIDO-Centre des arts du cirque de Toulouse

14 rue de Gaillac

31500 TOULOUSE

Tel : 05 36 25 22 20

Mail : mid-ipi@hotmail.fr

Genèse

1983 : Création du Centre d'animation Le LIDO intégré au service municipal socioculturel de la Ville de Toulouse

1985 : Création de l'activité cirque secteur amateur.

1994 : Mise en place du secteur professionnel avec création d'une formation de professionnalisation non diplômante sur 2 ans gérée par l'association Les Thérèses et création de l'insertion professionnelle en 2006

2018 : Création de l'Association de préfiguration de l'ESAC-TO Présidée par Madame Dany BUYS (statuts joints en *annexe 1* du dossier) à compter du 20 Juillet 2018

Jusqu'au 31 décembre 2018 coexisteront : le Lido sous la Direction de l'animation socioculturelle (DASC) de la Ville pour l'enseignement amateur et professionnel sous la responsabilité de Monsieur Francis Rougemont Directeur du Lido et l'ESAC T-O.

A compter du 1^{er} janvier 2019 : transfert à Toulouse Métropole de la compétence facultative « Enseignement professionnel des arts du cirque et notamment supérieur en la matière » (*Annexe 1*).

2019 : Mise en opérationnalité de l'Association de préfiguration de l'ESAC-TO, avec les transferts et mises à disposition de moyens humains, matériels et budgétaires - dédiés à ce jour exclusivement à la pratique professionnelle – par la Mairie de Toulouse et l'association Les Thérèses.

A ce jour, l'Association de préfiguration est dotée **d'un conseil d'administration** qui se réunit au moins deux fois par an et **d'un bureau** composé d'une Présidente Madame Dany BUYS représentante de **Toulouse Métropole**, un secrétaire Monsieur Francis GRASS représentant de la **Mairie de Toulouse**, un trésorier Monsieur Gérard ANDRE représentant de **Toulouse Métropole**.

	Membres	Nombre de sièges/voix
Membres de droit		8 sièges
L'État	La ou le Ministre ou son représentant	2 sièges
La Mairie de Toulouse	Trois représentants désignés par le Conseil Municipal	3 sièges
Toulouse Métropole	Deux représentants désignés par le Conseil Métropolitain	2 sièges
Association La Grainerie	Un représentant désigné par l'association	1 siège
Membres désignés		2 sièges
Personnes qualifiées	Deux personnes qualifiées désignées par les membres de droit	2 sièges
Membres élus		3 sièges
Membre du personnel administratif	Une ou un représentant du personnel administratif	1 siège
Membre du personnel enseignant	Une ou un représentant du personnel enseignant	1 siège
Membre des étudiants	Une ou un représentant des étudiants	1 siège
TOTAL	Membres avec voix délibérative	13 sièges

Actuellement, ne sont pas désignés les personnes qualifiées et les membres élus. Leur désignation interviendra après transfert du personnel.

L'Association se dotera également, à compter de janvier 2019 et conformément à ses statuts, **d'un Conseil des études** qui se réunira au moins une fois par an. La désignation des représentants de ses membres sera effectuée lors d'un prochain Conseil d'administration.

Cette instance pédagogique est composée de (Cf Art 9 des statuts – Annexe 1) :

- Un collège État- Ministère de la Culture
- Un collège Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole
- Un collège du réseau de l'enseignement supérieur et de l'enseignement artistique spécialisé
- Un collège des enseignants
- Un collège des étudiants

Conformément à ses statuts, **un comité de prospective** (cf. Art 10 des statuts- Annexe 1) sera mis en place pour élaborer le cadre et les missions de la future Cité européenne des arts du cirque, dont l'intérêt majeur sera de réunir au sein d'un projet commun deux pôles, l'un dédié à l'enseignement supérieur et l'autre à l'accompagnement des pratiques professionnelles. Ce comité constituera un espace de mutualisation et de coopération privilégié entre l'ESAC Toulouse-Occitanie et l'association la Grainerie-Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance qui assureront conjointement la présidence, l'animation et le suivi de cette instance.

Sa composition fera l'objet d'une délibération de la part du Conseil d'administration de l'ESAC T-O. Il sera composé de collectivités publiques, de la Direction de l'Association de préfiguration de l'ESAC Toulouse-Occitanie, de la GRAINERIE, d'acteurs économiques ainsi que de personnalités artistiques.

A ce jour, l'équipe du LIDO- Pro est constituée de :

	Pour Le Lido-pro	Pour l'ESAC T-O
Direction	Monsieur Francis ROUGEMONT	Les membres de droit ont lancé la procédure de recrutement et procéderont à sa nomination avant fin octobre 2018
Coordination pédagogique	Aurélié VINCQ pour l'IPI Marie Céline DAUBAGNA pour EP1 et EP2	Feront l'objet d'un transfert vers ESAC T-O

Chiffres clés

Depuis 1994 date de création de la formation du Lido Pro, **408 élèves** (49 % de femmes, 51% d'hommes) ont été formés, issus de 31 nationalités différentes. Il est à noter qu'à ce jour coexistent au sein de la formation professionnelle du Lido 3 statuts dont deux peuvent être cumulatifs pour des effectifs peu significatifs*

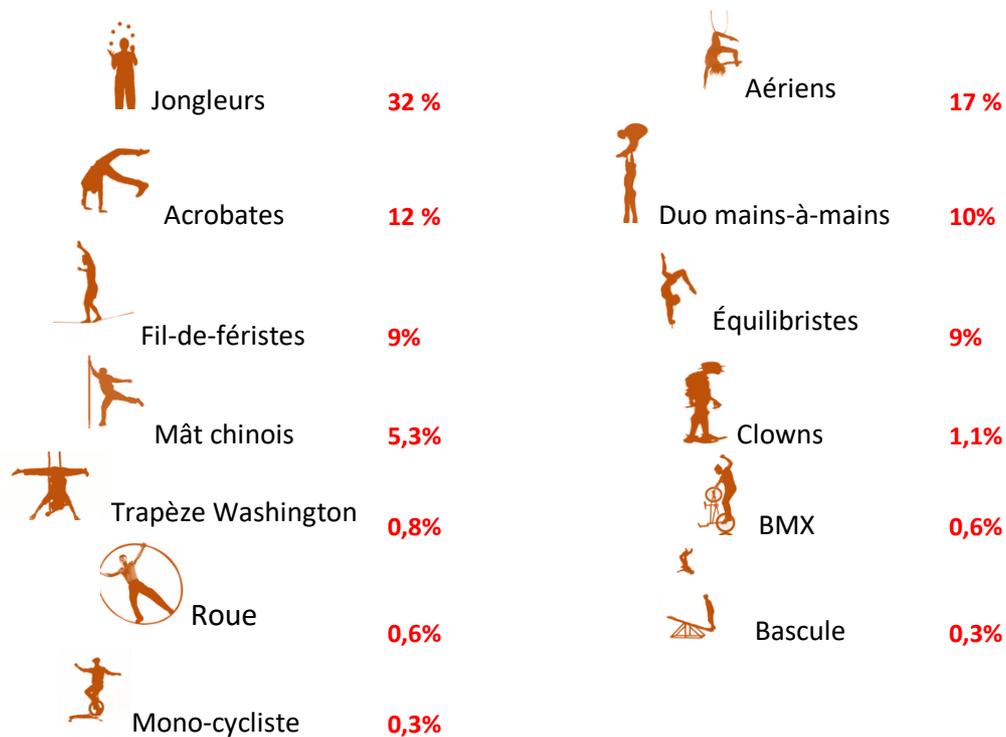
Scolarité		Formation continue Conseil Régional*	Université*	Élèves inscrits en formation continue + Université	Auditeurs libres*	Total
2015/2016	EP1	9	3		3	15
	EP2	9	3		3	15
	IPI	12	-		-	12
Total		30	6		6	42
2016/2017	EP1	7	3		5	15
	EP2	11	3	- 1	2	15
	IPI	12	-		-	12
Total		30	6		7	42
2017/2018	EP1	6	3		6	15
	EP2	12	3	- 2	2	15
	IPI	10	-		-	10
Total		28	6		8	40
2018/2019	EP1	8	7	- 4	4	15
	EP2	10	3	- 2	4	15
	IPI	11	-		-	11
Total		29	10		8	41

* « Formation continue Conseil Régional » = élèves inscrits auprès de la région Occitanie en qualité de stagiaires de la formation continue (élèves inscrits à Pôle emploi).

* « Université » = élèves inscrits à l'Université Toulouse Jean JAURES – cursus licence "communication et arts du spectacle danse et cirque".

* « Auditeurs libres » : élèves sans statut affiliés à l'AFEC.

~ Par spécialités :



~ 60 % sont européens dont 28% de français et 40% extra-européens dont 30% de sud-américains.

Europe continentale	81,9%
Union Européenne Dont France	78,4% 28 %
Amérique du Sud et centrale	13,3%
Asie	3,4 %
Australie	0,8 %
Amérique du Nord	0,4 %
Afrique	0,2 %

- ~ **375** élèves se situaient dans le cadre de la formation professionnelle et **156** dans le cadre de l'insertion professionnelle.
- ~ Pour la promotion 2018/2019, **233** élèves ont candidaté pour intégrer la formation pour **13 places**
- ~ La moyenne d'âge des élèves ne varie guère depuis 2008 elle est de **23 ans** et **89%** d'entre eux avaient auparavant suivi une formation artistique.
- ~ Le nombre d'heures d'enseignement est de 1100 heures /année
- ~ Depuis 2013, **17** intervenants pédagogiques/an + **1** enseignant régulier (16 heures/semaine) soit **7,4 ETP** sur la base de 1600 heures semaine.
- ~ 17 compagnies créées par des anciens élèves ont été lauréates de CircusNext/JTCE

Éléments financiers synthétiques (Annexe 2)

	EXERCICE	Dépenses	Recettes Partenaires
LIDO PRO	<u>2017 (Réalisé)</u>	Total : 767 780 € Masse salariale admi : 204 360€ Masse salariale pédago : 205 334 €	Ville de Toulouse : 532 870 € DRAC : 86 000 € Conseil Régional : 128 910 €
	<u>2018 (Prévisionnel)</u>	Total : 755 446 € Masse salariale admi : 204 360€ Masse salariale pédago : 193 000 €	Ville de Toulouse : 520 536 € DRAC : 86 000 € Conseil Régional : 128 910 €
ESAC T-O	<u>2018</u>	Total : 300 000 € Masse salariale administrative pour 3 mois d'activité : 40 000 € Frais de fonctionnement : 260 000 €	Toulouse Métropole : 150 000 € DRAC : 75 000 € Conseil Régional : 75 000 €
	<u>2019 (Prévisionnel)</u>	En cours d'arbitrage	
Investissement ville (DASC)	<u>2017</u>	15 000 €	
	<u>2018</u>	15 000 €	

Le parc immobilier (Annexe 3)



5 sites actuellement répartis sur le territoire métropolitain composent le parc immobilier disponible pour assurer la formation (2559 m² pour l'enseignement régulier, 1078 m² pour l'enseignement ponctuel et 300 m² pour l'administration).

Locaux dédiés de la ville de Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcelle foncière 9 458 m2 ▪ Chapiteau fixe en dur et métallo-textile 1 458 m2 ▪ Locaux administratifs 300 m2
Locaux ville de Toulouse mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Esplanade Gaillac/Argoulets 1 078 m2 ▪ Centre culturel St Cyprien (salle des ballets) 115 m2 ▪ Espace Bonnefoy (salle de spectacle) 360 m2
Patrimoine loué à La Grainerie/Balma sous convention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Studio + salle d'entraînement 626 m2
Cours dispensés en dehors des lieux précédents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ École Supérieure de l'Audio-visuel ▪ Université Toulouse Jean-Jaurès

En 2019, le nombre de m2, dédié à l'administration, mutualisés entre Lido amateur et ESAC T-O de l'École passera en juin 2019 de **300 m2** à **399 m2** grâce à l'adjonction de nouveaux bâtiments modulaires placés sur la parcelle foncière sise rue de Gaillac à côté du chapiteau.

Les missions du nouvel établissement institué en juillet 2018

- ~ Pour le Lido les missions actuelles sont décrites en Annexe 6.
- ~ S'agissant de l'ESAC T-O, conformément à l'article 2 de ses statuts joints en annexe 1, les missions de l'association de préfiguration de l'École Supérieure des arts du Cirque – Toulouse-Occitanie ont pour objet de :
 - Mettre en œuvre et administrer l'ESAC T-O
 - Dispenser, sous réserve de l'accréditation du Ministère de la culture, l'enseignement conduisant à l'obtention du Diplôme National Supérieur Professionnel d'Artiste de Cirque
 - Assurer durant trois ans la préfiguration de la Cité européenne des arts du cirque en coopération avec l'association La Grainerie, Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance.

Domaine 1 : Formation et pédagogie



- Innovation pédagogique

Dès 1994, le cursus mis en place par l'équipe du Lido avait pour ligne novatrice de former des artistes maîtrisant à la fois une technique de cirque originale, de haut niveau, capables de développer une écriture personnelle en tant qu'auteur et interprète, mais aussi capables de s'orienter et de se développer dans un milieu professionnel concurrentiel et international.

Le moteur principal de la pédagogie du Lido réside dans son approche unique de l'acte de création : donner à l'élève des outils personnels lui permettant d'avoir une autonomie dans le processus de recherche, et la confiance pour inventer son vocabulaire.

L'enseignement développé au Lido puise son origine dans les mouvements pédagogiques issus de l'éducation populaire et de l'éducation nouvelle qui fait écho aujourd'hui aux droits culturels. Les principes pédagogiques, mis en œuvre dans l'école, placent l'étudiant au cœur du projet et envisagent l'individu dans sa globalité. C'est pourquoi le Lido a inventé une pédagogie qui s'est éloignée des modèles traditionnels basés sur la reproduction de numéros ou la logique de transmission de maître à élève.

La pédagogie délivrée s'appuie sur 3 objectifs majeurs :

- Virtuosité technique et innovation
- Apports artistiques variés et solides
- Ouverture sur le milieu professionnel

Les intervenants pédagogiques développent avec l'élève une approche singulière en encourageant la recherche personnelle et l'enrichissent par des apports d'autres disciplines proposées dans la formation (danse, musique...). Des cours associant enseignants de techniques et de recherche artistique sont proposés aux élèves pour participer au renouvellement des formes circassiennes dans une logique coordonnée d'accompagnement partagé.

C'est dans ce cadre pédagogique original et éprouvé que le Lido a pu construire un concept ambitieux qui participe à l'évolution des formes circassiennes contemporaines. L'enjeu de l'équipe pédagogique réside dans sa capacité à faire évoluer ce concept au niveau national et européen au sein d'un nouveau cadre relationnel dynamique avec l'université, les partenaires institutionnels et professionnels, et le réseau des écoles circassiennes.

- Cohérence interne de l'offre d'enseignement (Annexe 4)



BorisConte-Photography-Lido

A ce jour, la formation délivrée non diplômante est d'un total de 2 200 heures d'enseignement pour la formation professionnelle et de 1 100 heures pour l'insertion professionnelle. Le cursus s'articule sur 3 années :

1 ^{ère} Année de formation professionnelle	1 100 heures	Acquisition et approfondissement des techniques circassiennes
2 ^{ème} Année de formation professionnelle	1 100 heures	Recherche artistique
3 ^{ème} Année d'insertion professionnelle	1 100 heures sur 9 mois	Acquisition de techniques connexes à un projet artistique et confrontation au monde professionnel

Les 1^{ères} et 2^{èmes} années ont pour principal objectif l'approfondissement des techniques circassiennes, leur parfaite maîtrise, le développement de la présence scénique et l'acquisition d'un style personnel.

La démarche pédagogique s'appuie sur les objectifs suivants : acquérir la parfaite technicité de sa spécialité et s'enrichir dans les techniques du mouvement, se situer dans son art circassien comme un « sportif de haut niveau » où chacun doit atteindre la plénitude du mouvement juste.

Mise en place en 2006, la 3^{ème} année complémentaire « d'Insertion professionnelle » se déroule de mars à décembre. Ce parcours de **1 100 h sur 9 mois** accompagne les élèves dans la construction de leur positionnement professionnel et leur fournit des compétences connexes à la construction de leur projet artistique afin de faciliter grandement leur insertion professionnelle et leur prise en compte de la compétitivité du milieu professionnel. Le cursus mis en place mêle cours théoriques et laboratoires artistiques, dans un souci permanent d'adaptation aux parcours de chacun. Centré sur le travail collectif et l'expérimentation, il met régulièrement les stagiaires en situation dans des contextes professionnels. Par ailleurs, l'ensemble du programme de formation encourage les élèves à entrer en contact avec les acteurs du secteur artistique, administratif, technique, ou de la communication et de la diffusion. La

majorité des élèves issus de cette formation s'engage dans un projet personnel ou intègre une compagnie dans l'année qui suit.

A ce sujet, au terme des 3 années universitaires du DNSPAC, il est prévu de proposer aux élèves un module complémentaire de professionnalisation de 600 heures dans le cadre du plan de formation financé par le Conseil Régional Occitanie. Ce module permettra de finaliser un cabaret rassemblant les projets personnels.

Sous format DNSP la formation délivrée est appelée à évoluer pour atteindre les maquettes pédagogiques requises. L'ESAC T-O devra dès 2019 élargir son offre de formation technique à toutes les disciplines de cirque, ce qui conduira à des investissements nécessaires à l'enseignement de certaines disciplines et l'élargissement complémentaire de l'équipe pédagogique.

	1 ^{ère} année Sept-juin	2 ^{ème} année Sept-juin	3 ^{ème} année Mars/décembre	
Formation LIDO actuelle	<i>EP1</i>	<i>EP2</i>	<i>Module de Professionnalisation</i>	
	1 ^{ère} année Sept-juin	2 ^{ème} année Sept-juin	3 ^{ème} année Sept-juin	4 ^{ème} année Aout -Décembre
FORMATION DNSP	<i>DNSP1</i>	<i>DNSP 2</i>	<i>DNSP 3</i>	<i>Module de Professionnalisation</i>

- **Pratiques et compétences professionnelles**

La pratique des arts scéniques dans leur diversité (danse, théâtre, musique, écriture, clown), ainsi que les arts plastiques ou le cinéma (dans le cadre d'un partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Audiovisuel de Toulouse) sont déjà intégrés dans le cursus proposé.

La rencontre des arts a pour conséquence l'émergence et l'évolution des nouvelles formes de cirque contemporain. Le Lido a été particulièrement innovant en incluant dans son cursus une place importante à toutes les disciplines artistiques et la recherche. Ces cours réguliers ou ateliers ponctuels ont pour objectif de former les élèves à une diversité d'approches esthétiques et à des techniques artistiques qu'ils pourront intégrer à leur recherche personnelle. Ces enseignements sont complétés par une approche théorique basée sur des cours universitaires, des séminaires thématiques, des rencontres et le visionnage critique d'œuvres. Ces enseignements, de plus, participent à l'acquisition d'une culture générale et circassienne. L'une des prochaines priorités de l'équipe pédagogique sera par ailleurs d'intégrer et de développer une réflexion sur l'apport artistique des nouvelles technologies et en particulier le numérique déjà en œuvre dans le domaine de la magie par exemple.

L'enseignement délivré a toujours tenu compte de l'impérieuse nécessité d'inscrire l'élève dans un contexte professionnel et une réalité sociale dont on connaît les fragilités et les exigences : instabilité, diversité, vitesse des changements, contexte international, évolution des technologies, auxquels il faudra opposer une assurance et une réelle capacité d'adaptation et de dialogue.

S'il a besoin d'un temps protégé pour la création, l'artiste d'aujourd'hui s'inscrit dans le monde et crée pour un public en perpétuelle attente artistique novatrice. L'autonomie et l'innovation ne sont valables que dans la prise en compte de cette réalité sociale. Il a toujours été de la responsabilité de l'école de préparer chaque jeune à cette entrée dans la vie active, par l'acquisition de compétences entrepreneuriales connexes (droit, administration, régie, diffusion, communication, sécurité...). Dans cet objectif, l'expérience reste le meilleur moyen de préparer de manière active cette transition. Pour cela, la mise en place de stages en entreprise mais également le contact avec des artistes en activité

capables de partager leurs parcours et leur vision reste un apport pédagogique adapté et indispensable.

- **Interaction entre théories et pratiques**

Les élèves qui intègrent le cursus de formation du Lido choisissent une discipline technique qu'ils seront amenés à perfectionner et à développer tout au long de leur parcours. Les élèves suivent hebdomadairement entre 9 et 15 heures de cours techniques dans leur spécialité (cours réguliers et stages ponctuels spécifiques). Ce volet d'apprentissage technique se voit complété par des cours d'échauffements et étirements, d'acrobatie, et d'équilibre.

Le cursus du Lido intègre des cours théoriques sous forme de cours magistraux, de cours d'histoire des disciplines, de témoignages de professionnels, d'analyses critiques de spectacles. L'équipe met également en place des séminaires thématiques annuels (depuis 2013 : la magie nouvelle, le cirque social, spectacle vivant et investissement sociétal – en 2019 les évolutions de l'acrobatie). Ces séminaires questionnent l'actualité de la création et sont conçus avec les intervenants qui peuvent relier cette réflexion à leurs enseignements pratiques.

Lors des cours artistiques (théâtre, danse, musique), les enseignants combinent apports théoriques (histoire de l'art, références contemporaines, théorie de l'art) et mise en situation pratique. La pratique du Body Mind Centering (BMC) en première année permet par exemple d'aborder à la fois les notions théoriques d'anatomie et une pratique corporelle permettant une amélioration de la préparation physique par la conscience corporelle.

- **Autonomie de l'étudiant**

Dans le prolongement de la pédagogie mise en place par l'école actuelle, l'autonomie des élèves est encouragée dans la gestion des locaux dédiés et des activités. L'élève doit s'approprier l'école comme étant un lieu de vie, confronté aux exigences collectives de gestion des espaces, du matériel et des rapports humains.

Dans cet objectif l'équipe est à l'écoute et accompagne toute dynamique de projets collectifs initiés dans le cadre de l'école. L'équipe pédagogique soutient les initiatives proposées par les élèves (mise en place et amélioration de tri sélectif, amélioration de l'utilisation des espaces de rangement, animation ou manifestation à but social ou humanitaire). Les projets citoyens et socioculturels sont encouragés et accompagnés (travail sur le budget, la logistique, la mise en réseau). Les élèves sont également sollicités pour participer aux actions transversales à l'école (Fête du Lido en lien avec le secteur amateur). L'assemblée générale annuelle des utilisateurs permet d'initier et de faire le bilan des projets en cours, par la mise en place et l'animation des commissions.

Lors des entretiens de suivi et de bilan l'avis des élèves est sollicité sur différents aspects de la formation et du fonctionnement de l'école : programme, intervenants, projets d'écoles, projets citoyens ou sociaux. Deux délégués sont élus dans chaque promotion. Ils effectuent un travail de coordination et de veille et participent à d'éventuelles médiations entre élèves et équipe pédagogique.

- **Préparation à l'insertion professionnelle**

La 3^{ème} année d'insertion professionnelle est organisée comme un sas entre l'école, lieu protégé pour l'ouverture et la création, et le milieu professionnel. Elle a vocation à finaliser un projet personnel (numéro ou forme courte) et à fournir des outils de structuration et de mise en réseau.

C'est également dans cet esprit que dès 1994, l'équipe pédagogique a souhaité accompagner volontairement les projets portés par les élèves du Lido en créant le Studio de Toulouse, dispositif d'accompagnement artistique. Les intervenants mis à disposition et coordonnés par l'école ont accompagné ces projets dans une logique d'autonomisation de l'équipe, en respectant et en encourageant les choix artistiques des jeunes artistes. L'école a construit un réseau de partenaires professionnels facilitant les résidences et la diffusion des spectacles.

En 2008, avec le concours financier de la DRAC Occitanie, le Lido s'est rapproché de la Grainerie pour mettre en place le Studio PACT (*cf Annexe 8*) dispositif de pépinière à l'attention des porteurs de projets de la filière Arts du cirque avec la mise en commun des compétences : du Lido pour l'accompagnement artistique et de la Grainerie pour la partie structuration du projet. Un poste mutualisé a été mis en place pour accompagner la production, l'administration, la diffusion et la communication de ces projets. Chaque année le Studio PACT intègre deux à trois nouveaux projets pour une durée de 2 à 3 ans.

Le Lido a mis en place une enquête permettant de suivre les parcours des artistes issus de la formation. Le document de référence rassemblant ces données est actualisé chaque année. Il suit le devenir de l'ensemble des élèves depuis la création de la formation en 1994. Ce document permet de mesurer que 85% des anciens élèves ont une activité artistique professionnelle.

La mise en place de la 3^{ème} année du DNSP conservera cette orientation de professionnalisation en développant les cours sur les fonctions connexes, la finalisation d'une forme courte, et la rencontre avec le milieu professionnel. Comme évoqué précédemment, l'ESAC T-O développera un module de professionnalisation.

- **Attractivité de l'offre d'enseignements.**

Bien que non diplômante et non certifiante, le nombre important de candidatures (**257 en 2017, 280 en 2018**) à l'entrée du cursus Lido-Pro atteste de l'attractivité de la formation délivrée tout au long de ces années. Cette notoriété se constate aussi à travers la diversité géographique des candidats

Pour 2018 ; 15 % sont Français, 47% sont Européens et 38 % sont Extra européens.

Pour eux l'intérêt majeur est de trouver, dans l'enseignement proposé, à la fois l'assurance :

- De construire une virtuosité technique,
- D'acquérir une authenticité artistique, en intégrant de l'innovation et de la recherche,
- De bénéficier d'apports artistiques variés et d'une ouverture sur le milieu professionnel.

La formation diplômante (DNSP) qui sera dès 2019 délivrée par l'ESAC T-O sera de nature d'accroître cette notoriété et sécuriser les parcours des élèves car jusqu'à aujourd'hui le Lido-Pro ne délivrait qu'une attestation de formation initiale.

- **Orientations stratégiques du projet de formation**

Les points forts du Lido/Pro sont identifiés aujourd'hui autour des domaines suivants :

- *Une pédagogie innovante :*
 - Apprentissage des techniques de cirque : la virtuosité au service de l'innovation

- Formation à la recherche artistique à travers les ateliers recherche et les essais de cirque
 - Une formation complète : cours de théâtre, danse, clown, musique, écriture avec le souci d'une ouverture aux autres disciplines (ex : cinéma, arts plastiques – en partenariat avec d'autres écoles et opérateurs culturels du territoire toulousain tels que L'Atelier du Théâtre de la Cité, le CDCN Place de La Danse, L'ESAV)
 - Sensibilisation à l'éducation artistique et culturelle dans une logique de pédagogie de projet
 - Citoyenneté, respect de l'individu : l'élève est placé au centre de la pédagogie
 - Objectif d'autonomisation de l'individu
- *Un dispositif d'insertion professionnelle efficace :*
- Mise en situation professionnelle tout au long de la formation : essais de cirque, partenariat avec les festivals et les lieux de diffusion
 - Intégration de modules de professionnalisation (initiation à l'administration de projet, à la diffusion, aux process de communication, régie)
 - Volet Insertion professionnelle conduit en un an (dispositif qui sera aménagé en complément des 3 années de formation pour soutenir la tournée des élèves en fin de formation)
 - Articulation avec le milieu professionnel : Studio PACT, dispositif mutualisé Lido/Grainerie pour l'accompagnement de projets émergents (durée maximale : 3 ans – accompagnement artistique et administratif)
- *L'ancrage territorial et l'intégration dans le réseau professionnel :*
- Participation chaque été au dispositif « L'Occitanie fait son cirque en Avignon » (participation à la sélection et aux décisions stratégiques)
 - Participation au festival Circa (Auch) et à L'Européenne de cirque (Grainerie – Balma)
 - Partenariats avec les professionnels : lieux de création et compagnies
 - Interventions d'artistes en activité dans le cursus de formation
 - Mise en place de séances scolaires et initiation à la médiation
- *Une dimension internationale :*
- Recrutement international (72% d'élèves étrangers)
 - Participation et animation des projets européens en lien avec la Grainerie (depuis 2009 : projets Circ que o – Pyrénées de cirque- De mar a mar – Circolaborative tools)
 - Participation et animation des projets européens de la Fédération Européenne des Ecoles de Cirque (projets Circle et Intents)
 - Tournée internationale des spectacles des élèves (Europe, Amérique du Sud, Israël).

S'appuyant sur les atouts du Lido ci-dessus mentionnés, l'ESAC-TO a identifié les évolutions qui seront à engager en priorité par la future direction – en cours de recrutement - afin de mettre en œuvre un projet de formation rénové pour la période d'accréditation, parmi lesquelles :

1) Renforcer l'équipe administrative sur les fonctions suivantes :

- Priorité donnée à la direction, par un recrutement effectué courant octobre 2018 (prise de fonction au 1^{er} janvier 2019)
- Quatre autres postes à pourvoir au 1^{er} trimestre 2019, dont la priorisation sera déterminée par la nouvelle direction : assistant administratif, assistant pédagogique, régie technique et communication.

2) Élargir le champ des disciplines enseignées en adéquation avec la maquette pédagogique du DNSPAC, en développant les pratiques suivantes :

- L'aérien ballant (grand ballant, trapèze volant)
- Les portés aériens
- Le portique coréen
- Le trampoline
- Le collectif de propulsion (banquine, bascule)

3) Sécuriser les intervenants pédagogiques :

- Dans un premier temps : renforcement du corps des intervenants pour proposer une formation en adéquation avec les disciplines exigées par la maquette pédagogique du DNSPAC (cf. liste ci-dessus)
- Réévaluation salariale des intervenants pédagogiques échelonnée sur 2019 et 2020
- Mise en place de formations et démarches de VAE le cas échéant : 2019-2021

4) Améliorer le parc d'équipements et matériels de l'école :

- Acquisition de matériels pour l'enseignement des agrès non enseignés par l'actuel Lido (cf ci-dessus) : 2019
- Optimisation des sites mis à disposition de l'ESAC pour l'enseignement des disciplines : 2019-2020
- Agrandissement des espaces administratifs par l'implantation de nouveaux bâtiments modulaires au plus tard en juin 2019
- Dresser des perspectives d'agrandissement des locaux dédiés à la formation pour 2021

5) Améliorer le suivi médical et social des élèves :

- Accès aux services de droit commun du CROUS
- Recherche de partenariat avec les établissements d'enseignement des disciplines médicales et paramédicales du territoire métropolitain (ex : Faculté de Médecine, Ecole de Kinésithérapie...).



Aujourd'hui, une école de cirque ne peut limiter son enseignement à la seule transmission d'un savoir ou l'acquisition de compétences techniques et ne pas se préoccuper du devenir de cet art, de l'évolution de sa pratique et de l'exploration de nouveaux territoires artistiques et de recherche.

La recherche dédiée aux arts du cirque et aux arts de la rue, et plus globalement à la création, n'a pas à ce jour été suffisamment développée. Une évolution positive est cependant à l'œuvre depuis plusieurs années, notamment du fait d'un vif intérêt des étudiants pour l'innovation dans la création contemporaine.

- **Recherche artistique**

Le Lido questionne de façon permanente la recherche artistique qui constitue un axe prioritaire et majeur du cadre de la formation : atelier de recherche, essais de cirque, créations suivies de temps d'analyse. Ces espaces artistiques interrogent les artistes sur le sens et la cohérence de leur propos artistique sans se référer à des esthétiques connues, ni tenter de les reproduire.

La pédagogie développée s'articule autour des cours de recherche, lieu de rencontre des apports artistiques et techniques, et espace sécurisé mais ouvert pour l'innovation et la créativité. C'est ainsi que les élèves participent chaque semaine à un cours de recherche durant lequel chacun présente une proposition personnelle devant le groupe, suivie de retours des autres élèves et de l'intervenant. Ces cours réguliers sont complétés par une confrontation publique un mercredi par mois lors des essais de cirque, également suivie de retours. Le travail des élèves réside dans l'affirmation de leur capacité à recevoir ces avis du public et de leurs pairs et à les exprimer de manière simple et cohérente, dénuée de jugement. Ils développent ainsi leur esprit d'analyse, une habitude à présenter leur travail et une capacité à assumer une recherche personnelle. Il s'agit là de construire leur signature technique et artistique.

Leurs compétences et leur propre style sont mis au service d'un travail de création personnel, ou intégrées dans un travail d'interprétation pour lequel ils auront été choisis. Chaque année un élève participe à **7 essais** de cirque. En première et en deuxième année ils participent également à une création collective. En 3^{ème} année d'Insertion professionnelle les élèves participent au cabaret de présentation des projets personnels.

- **Cirque et cinéma : un axe de recherche**

Dans un esprit de recherche exploratoire, innovant et dans le but d'une thésaurisation d'un savoir, **depuis 14 ans** le Lido a tissé un partenariat privilégié avec l'école nationale supérieure de l'audiovisuel (ENSAV), pôle d'excellence au sein de l'Université de Toulouse-Le Mirail. Les promotions de 2^{ème} année de la formation professionnelle du Lido et les Masters2 de Réalisation de l'université sont associés pour coécrire des scénarii et coréaliser des courts-métrages. Cette expérimentation, a participé à la création de plus de 100 courts-métrages dont certains ont concouru dans des festivals internationaux.

Les objectifs de ce partenariat sont posés tous les ans par les différents acteurs de ce projet : Paul Lacoste (maître de conférences à l'ENSAV- coordinateur du projet Cirque et Cinéma pour l'ENSAV), Marie Céline Daubagna (responsable pédagogique de la formation professionnelle du Lido) et Tihomir Vujicic, intervenant et doctorant pour le laboratoire LARA de l'université de Toulouse.

Cette recherche, menée avec l'ENSAV, a conduit à accueillir pour trois ans au Lido Tihomir Vujicic, doctorant autour de la problématique « Cirque et Audiovisuel, Interactions ».

Il s'agit d'une exploration dans les domaines de la praxis et de la théorie menée autour de 5 axes :

- 1) La nécessité d'innover dans un monde en mutation
- 2) L'élaboration d'un système de captation audiovisuel des Arts du cirque à l'époque de la technologie numérique
- 3) La réflexion et élaboration d'un pôle audiovisuel des Arts du Cirque
- 4) L'élaboration et création du premier festival « Cirque et Cinéma »
- 5) Conception de la première web-télévision dédiée aux arts du cirque.

Une fois ce travail mené, cet étudiant a la responsabilité de la mise en place de cette recherche. Il est prévu qu'en 2019, l'Ecole Supérieure et l'ENSAV formalisent ce partenariat sous forme d'une convention. Ce travail mené par Tihomir VUJICIC, pour le laboratoire LARA de l'université Jean Jaurès prendra fin en 2019 et a donné lieu à la participation à différents colloques nationaux et plusieurs publications.

Cette volonté de poursuivre et d'étendre la politique de recherche vers d'autres champs novateurs, techniques et scientifiques se heurte aux questions économiques. Monsieur Tihomir VUJICIC peut mener sa recherche doctorale au Lido grâce à un contrat CIFRE établi entre la ville de Toulouse, l'ANRT et l'université. Quant au travail d'expérimentation mené entre les 2 écoles, le Lido a porté les coûts financiers de ces travaux, l'ENSAV mettant à disposition ses moyens techniques et des locaux de post-production. L'école supérieure devra identifier une ligne budgétaire dédiée à la recherche dans son sens le plus large.

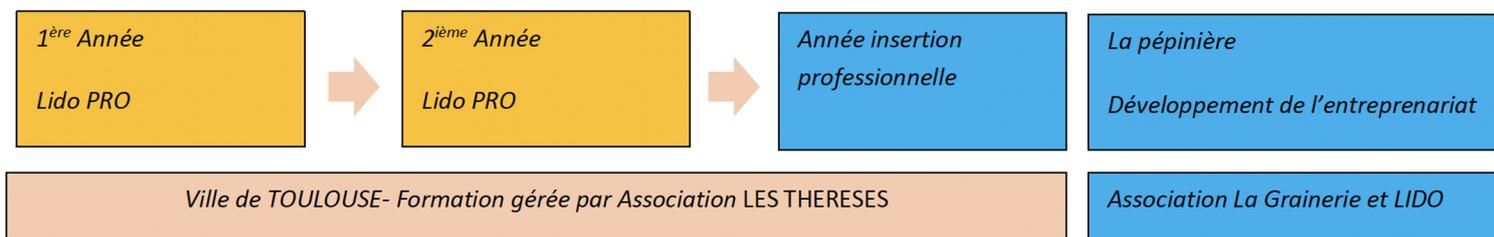
- **Lien avec l'université**

La recherche universitaire est actuellement dans une phase de structuration et la création du DNSP permettra de renforcer ou développer les partenariats avec les laboratoires de recherche existants sur le territoire. En décembre Marion Guyez a soutenu à l'université Jean Jaurès son doctorat : « Hybridations de l'acrobatie et du texte sur les scènes circassiennes contemporaines - Dramaturgie, fiction et représentations ». Marion Guyez poursuit une double carrière : celle de chercheuse mais également celle de codirectrice de la Compagnie d'elles à Toulouse. Elle pratique une recherche action valorisant ce double cursus.

A Montpellier se trouve le laboratoire de recherche RIRRA21 de l'université Paul Valéry dans lequel est intégré Philippe Goudard. Cette vitalité de la recherche circassienne régionale doit être soutenue et une perspective importante pour le développement de l'ESAC T-O sera la mise en place d'un Master européen autour des écritures circassiennes.

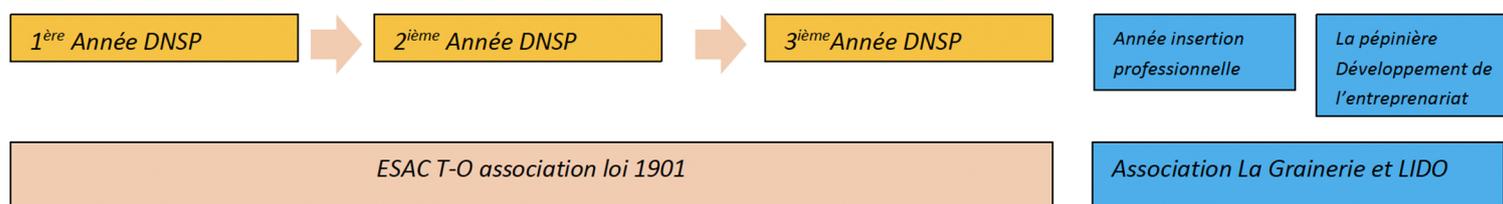
• **Fonctionnement des instances de gouvernance (Annexe 1)**

1- Actuellement



L'école est aujourd'hui gérée en régie directe par la Ville de Toulouse et son service DASC (Direction de l'animation socio culturelle) et sous gouvernance de **deux élus de la ville** : Mr Maxime **BOYER** et Mme Marthe **MARTI**.

2- A compter de 2019



Les initiateurs du projet, Toulouse Métropole, Ville de Toulouse et ETAT, ont opté, dans la phase préfiguration comme dans la phase d'opérationnalité de l'École, pour le statut associatif. Ce choix s'explique, à la fois, par la souplesse de fonctionnement et de suivi qu'offre le statut associatif mais aussi par la temporalité du projet.

C'est ainsi que ce statut sera maintenu tout au long du processus d'installation de l'ESAC T-O et d'élaboration à la création de la future Cité Européenne des arts du cirque que l'ESAC T-O a vocation à intégrer.

L'ESAC T-O s'est donc dotée au sein de ses statuts approuvés lors de l'Assemblée constitutive du 20 juillet 2018 des structures de gouvernance suivantes :

- Un Conseil d'administration,
- Un Bureau,
- Un Conseil des Études,
- Un Comité de perspectives pour la Cité Européenne des Arts du Cirque.

a) Un conseil d'administration :

Il est composé de 13 membres répartis en 3 collèges :

- **Membres de droit** : État (2 sièges), Ville de TOULOUSE (3 sièges), TOULOUSE METROPOLE (2 sièges), Association LA GRAINERIE (1 siège)
- **Membres désignés** : Personnes Qualifiées (2 sièges)
- **Membres élus** : représentant le personnel Administratif (1 siège), représentant le personnel Enseignant (1 siège), représentant des Élèves (1 siège)

Ce conseil de D'administration est Présidé par Madame **Dany BUYS** élue de TOULOUSE METROPOLE Vice-présidente de la commission culture, Vice-présidente de la Fédération Nationale des Collectivités Locales pour la Culture (FNCC), impliquée dans les actions ou projets culturels depuis 30 ans.

Il se réunit à chaque fois que nécessaire mais au minimum deux fois par an, soit à la demande de la Présidente, soit à la demande du quart de ses membres ayant voix délibérative. Les membres reçoivent 15 jours avant la date fixée une convocation précisant l'ordre du jour établi par le bureau (Président + Secrétaire + trésorier) et arrêté par la Présidente.

En cas de nécessité, la Présidente ou la moitié plus un des membres inscrits peut convoquer une session extraordinaire du conseil de gestion.

La Présidente peut inviter tout organisme ou personne susceptible d'enrichir les réflexions ou la prise de décisions du Conseil d'administration. Les invités ne prennent pas part aux votes. Il en est de même si la Présidente souhaite inviter un des membres du comité de prospective ou du conseil des études pour éclairer les décisions à prendre.

La Présidence du Conseil Régional OCCITANIE sera systématiquement invitée aux sessions du conseil d'administration.

b) Un conseil des Études :

Compte tenu des enjeux importants en termes d'orientation pédagogique et de développement des actions de formation, il est créé au sein de l'École un **conseil des Études** composé de cinq collèges :

Collège du Ministère de la Culture	<ul style="list-style-type: none">- La conseillère ou le conseiller théâtre, cirque, art de la rue de la DRAC ou son représentant
Collège de la Mairie et de Toulouse Métropole	<ul style="list-style-type: none">- La directrice ou le directeur général adjoint à la culture ou son représentant- La directrice ou Directeur du LIDO en charge des pratiques circassiennes en amateur
Collège du réseau de l'enseignement supérieur et de l'enseignement artistique spécialisé	<ul style="list-style-type: none">- Le directeur du Centre National des Arts du Cirque ou son représentant- La ou le responsable de la licence de l'université de Toulouse Jean Jaurès- La ou le Directeur de l'école du cirque Balthazar de Montpellier
Collège des enseignants	<ul style="list-style-type: none">- La directrice ou directeur de l'ESAC T-O- La ou les responsables pédagogiques- La ou le représentant des enseignants de l'école siégeant au conseil de gestion.- Deux personnalités artistiques, intervenant dans le cursus, désignées par le ou la directrice pour un mandat de 3 ans
Collège des étudiants	<ul style="list-style-type: none">- L'étudiant élu siégeant au conseil de gestion.

Le conseil des études est consulté pour toutes les questions relatives aux activités pédagogiques, scientifiques, de recherches ou culturelles de l'École. Cette instance élabore le règlement des études et traite des questions liées aux relations avec les établissements d'enseignements et le secteur universitaire à l'échelle locale, régionale, nationale voire internationale. De même il traitera des relations avec les partenaires professionnels du spectacle vivant et contribuera aux développements des échanges pédagogiques européens et internationaux.

c) Un comité de prospective

Afin d'entamer dès 2019 les réflexions prospectives sur la création de la future Cité Européenne des arts du cirque sur Toulouse, l'association se dote d'une instance dédiée **intitulée Comité de prospective pour la Cité Européenne des Arts du Cirque**. Cette instance consultative, sera pilotée conjointement par l'ESAC T-O et l'association La GRAINERIE.

Il est composé des collectivités publiques, de la direction de l'ESAC T-O, l'association La GRAINERIE, d'acteurs économiques du territoire ainsi que de personnalités artistiques.

Sa composition et son organisation feront l'objet d'une délibération prise lors d'un prochain Conseil de Gestion devant se tenir en Octobre 2018. Les membres seront désignés pour un mandat de trois ans.

Cette articulation d'organisation permet de garantir à nos partenaires, l'État notamment, de disposer d'une gouvernance au service de l'élaboration et de la conduite du projet stratégique et de sa mise en œuvre tant au niveau de l'ESAC TOULOUSE-OCCITANIE que de la future Cité Européenne des arts du cirque.

• Démarche qualité

La démarche qualité du Lido s'appuie sur :

- Le Bilan Annuel entre l'association Les Thérèses et la DASC sur le financement de la formation, les ressources humaines et le bilan d'activité.
- Les Réunions pédagogiques semestrielles.
- Les Évaluations.

Avec les intervenants ponctuels, la direction pédagogique établit un bilan de son action et prépare chaque nouvelle intervention.

La direction pédagogique organisait également de façon régulière (3 fois par an en moyenne) des réunions thématiques sur les grands enjeux pédagogiques et artistiques (par exemple développement de la recherche artistique, lien entre technique circassienne et présence scénique, complémentarité aux autres domaines artistiques, cultures, technologiques...).

Les enseignants ont été encouragés à participer aux échanges internationaux entre écoles ou centres de formation permettant d'enrichir leurs pratiques de transmission. En 2018, le Lido travaille avec l'école de cirque de la ville de Québec pour proposer un spectacle dans le cadre du programme « circle » de la FEDEC à Circa. Trois élèves et un professeur sont partis dix jours à Québec et deux élèves et un professeur québécois sont venus à Toulouse.

Demain, au sein de l'ESAC T-O le Conseil des études deviendra l'instance appropriée pour le suivi et l'évolution des formations.

- **État du dialogue social**

Jusqu' alors, la structuration de l'établissement conduisait à la multiplicité de régimes sociaux différents du personnel (fonctionnaires de collectivités locales, salariés de structures associatives, intermittents du spectacle, prestataires...) intervenant, à ce jour, au sein de l'établissement. Cette absence d'homogénéité des régimes n'a pas favorisé la formalisation d'un dialogue social. Seuls les agents relevant du régime des agents de la ville de Toulouse ont toujours pu bénéficier du dialogue social présent au sein de la ville ou initié par la représentation syndicale.

Il est évident que dans le cadre de la mise en place de l'ESAC T-O, de son accréditation, et du transfert des personnels, le directeur s'emploiera dès sa prise de fonction à initier une politique de dialogue social entre le personnel, les représentants du personnel conformément aux obligations réglementaires.

- **Égalité, diversité et parité**

Dans sa politique de recrutement, la direction du Lido reste attentive aux équilibres en matière de parité et de diversité des chargés d'enseignements. Elle s'attache par exemple actuellement à rééquilibrer le déficit d'intervenantes féminines en menant une politique proactive de formation et de recrutement d'intervenantes dans les domaines technique et scénique (par exemple lors de la mise en place d'ateliers de recherche dans le cadre des projets européens en 2018, les fonctions de direction de recherche ont été proposées à des femmes). Le jury de sélection respecte la parité. Le recrutement des élèves témoigne d'un relatif respect de la parité (51% d'hommes pour 49% de femmes) alors que lors de la dernière sélection on a constaté une surreprésentation masculine des candidats.

Les promotions témoignent de la diversité des origines géographiques (en moyenne 1/3 de français, 1/3 d'européens et 1/3 d'internationaux). Les élèves qui ne sont pas inscrits à l'université ne peuvent pas prétendre aux bourses universitaires et bénéficient des dispositifs d'aides aux stagiaires de la formation continue (qui ont le statut de demandeurs d'emploi). La création du DNSP permettra aux élèves de stabiliser leur situation sociale en accédant au statut d'étudiant, et leur donnera accès aux avantages du CROUS.

La direction soucieuse veille à développer dans le cadre de la formation des projets d'action culturelle permettant de rendre accessibles les écritures nouvelles du cirque de création et permettant également de sensibiliser les élèves aux démarches citoyennes et d'encourager un positionnement social de l'élève. L'enjeu est de se montrer exemplaire en matière d'égalité afin de préparer les élèves à être des acteurs citoyens d'une société ouverte et progressive.

- **Opérationnalité de l'équipe pédagogique**

En octobre 2018, le Directeur de L'ESAC T-O sera nommé dans ses fonctions par le conseil d'administration.

A compter du 1^{er} janvier 2019 la Mairie de Toulouse maintiendra la mise à disposition du personnel affecté au « bâtiment en ordre de marche » (personnel technique, agents d'entretien, accueil) et procédera au transfert de la secrétaire à la scolarité vers la Métropole, pour ensuite une mise à disposition de l'ESAC-TO.

Les deux coordinatrices pédagogiques seront transférées vers l'ESAC T-O ainsi que le ½ temps affecté au studio PACT.

Équipe actuelle

Fonctions	Temps affecté	Structure de tutelle	
Directeur	35 % CDI	Mairie	
Secrétaire à la scolarité	100 % Titulaire	Mairie	
Coordinatrice insertion	100 % CDI	Asso. Les Thérèses	
Coordinatrice formation EP1 et EP2	100 % CDI	Asso. Les Thérèses	
Coordination studio PACT	40 % CDI	Asso. Les Thérèses	Poste mutualisé Les Thérèses - La Grainerie
Chargée de production	100% CDDU	Asso. Les Thérèses	
Intervenants pédagogiques	6175 h 742%	Asso. Les Thérèses + prestations	Dont 5035 h (prestataires) et 1140 h (CDD). <i>NB : base de référence ETP = 16h/semaine.</i>
Total	1117 %		

L'équipe de coordination pédagogique est stable depuis 2011. Elle est composée de deux coordinatrices pédagogiques : l'une pour la coordination de la 1^{ère} et 2^{ème} année, l'autre pour la coordination de l'insertion professionnelle, et d'une assistante pédagogique. Leurs fonctions et leurs parcours sont exposés dans l'annexe 6.

Future équipe ESAC T-O

Pôle Administratif	<u>Permanents</u>	Directeur	1	100%	Recrutement octobre 2018
		Assistante administrative	1	100%	Recrutement 2019
		Chargé de communication	1	100%	Recrutement 2019
		Coordination Studio PACT	1	40%	Poste mutualisé Grainerie
Pôle Pédagogique	<u>Permanents</u>	Coordination pédagogique	2	200%	Transfert Thérèses => ESAC T-O
		Assistant pédagogique	1	100%	Recrutement 2019
		Intervenants pédagogiques	3	300%	Recrutement au 01/01/2019 Hypothèse nombre à l'étude
	<u>Mise à disposition</u>	Secrétaire à la scolarité	1	100%	MAD Toulouse
	<u>Non permanents</u>	Intervenants pédagogiques	14	611 % Base 16h	Prestations ou CDD Hypothèse nombre à l'étude
Pôle technique	<u>Permanent</u>	Régisseur cirque	1	100%	Recrutement 2019
	<u>Mise à disposition</u>	Entretien et maintenance du site		195 %	MAD Ville (Mutualisé Lido amateur /ESAC T-O)
Total ETP 35h			13,3		
Total ETP 16h			6,1		

Le Lido qui dispense actuellement la formation ne dispose pas d'intervenant permanent ce qui ne sera plus le cas dans le cadre de l'ESAC T-O.

La direction actuelle s'appuie sur un pôle d'enseignement composé de professeurs référents pour chaque discipline.

Ces professeurs référents ont pour missions de :

- ~ Garantir la progression pédagogique globale par la mise en place d'un programme cohérent évalué et amendé chaque année
- ~ Garantir l'ouverture aux évolutions techniques et esthétiques par la proposition d'intervenants professionnels réguliers ou ponctuels
- ~ Assurer un enseignement régulier
- ~ Assurer un suivi régulier de la progression des élèves, notamment par la mise en place d'objectifs d'apprentissage établis en commun entre l'élève et les intervenants
- ~ Contribuer à l'animation d'un espace permanent de réflexion pédagogique comprenant l'équipe enseignante et l'équipe de direction afin d'évaluer les méthodes pédagogiques mises en place et proposer de nouvelles expérimentations dans le respect du cadre et des objectifs préalablement définis par la direction pédagogique.

L'équipe pédagogique du Lido est stable sur les 10 dernières années. Le remplacement éventuel d'un professeur régulier ou référent ou l'enseignement d'une nouvelle discipline font l'objet d'une discussion entre l'équipe de direction et l'équipe pédagogique qui peut proposer des intervenants opérationnels dans l'immédiateté. Les intervenants sont choisis par cooptation.

50% des intervenants actuels **ont suivi le cursus du Lido** et connaissent bien les principes pédagogiques de l'école. Les intervenants intègrent progressivement l'école en dirigeant d'abord des stages techniques ou artistiques d'une semaine. Ils se voient ensuite confier des enseignements réguliers. C'est par exemple le parcours suivi par le professeur d'acrobatie qui a intégré l'équipe en 2018.

Un entretien permet au nouvel intervenant de se présenter et à l'équipe de direction d'exposer les principes pédagogiques de l'école afin de fixer ensemble les objectifs de l'intervention.

Les enseignants issus de la formation professionnelle du Lido ont appliqué dans leur cours les principes de la pédagogie de l'école. L'équipe pédagogique s'attache à s'assurer de leur capacité à transmettre et à faire évoluer ces principes. L'équipe encadrante s'emploie à assurer la pérennité de l'équipe pédagogique en formant par cooptation de nouveaux intervenants.

L'équipe du Lido travaille dans une logique de dialogue équilibré entre enseignants, équipe encadrante et élèves. Cette méthode permet l'ajustement des programmes à la réalité des moyens et à l'évolution des esthétiques artistiques. Depuis ses origines, l'école fait intervenir de manière régulière des artistes en activité qui travaillent dans des compagnies reconnues (Cie 111, Cie Bistaki, Cie Lapsus, Cie Sacekripa, Cie d'elles par exemple). Ce choix permet à l'école de proposer un programme en phase avec la création contemporaine. Pour les enseignants, ce temps de transmission constitue une parenthèse dans leur métier qui leur donne la possibilité de s'interroger sur leur pratique. Pour ces professionnels il s'agit d'un véritable engagement dans un processus de transmission, exigeant disponibilité et innovation de leur part. Pour les élèves, le temps pédagogique devient aussi un moment de partage d'une expérience professionnelle. Des intervenants ponctuels sont sollicités pour des stages (une semaine par mois). Pour les élèves il est important de s'enrichir simultanément d'une régularité d'apprentissage et d'une diversité de points de vue.

L'équipe est constituée à la fois de **17 intervenants réguliers** qui partagent de manière constructive l'élaboration des contenus des programmes des différentes disciplines enseignées, et d'**une trentaine d'intervenants ponctuels** chaque année (voir biographies en *annexe 5*).

Dans le cadre de l'ESAC T-O, l'équipe pédagogique continuera à s'appuyer sur ce pôle d'intervenants réguliers ou ponctuels pour assurer les enseignements dispensés pour le DNSP.

D'ici fin 2018 une formalisation de cette opérationnalité sera établie par l'ESAC T-O. L'équipe bénéficiera de CDI pour les intervenants qui assurent le plus grand volume horaire d'enseignement et le recours à des contrats à durée déterminée pour les autres intervenants en fonction des heures d'enseignements. Des recrutements supplémentaires seront effectués courant 2019 pour assurer certains enseignements du DNSP non délivrés à ce jour.

Dans le cadre de la formation du Lido, le programme élaboré en 2018 est planifié avant le début de la formation. Les intervenants et les élèves ont accès au programme dès le début de l'année. La gestion du calendrier ainsi que l'occupation des espaces d'enseignement sont centralisées informatiquement. Ainsi à tout moment, chaque élève ou intervenant peut accéder au programme de formation ou ses éventuelles modifications soit par sa publication numérique ou son affichage sur site.

Depuis sa création l'enseignement délivré par le Lido s'était engagé dans la prise en compte de l'ensemble des disciplines circassiennes, avec ses domaines d'excellence comme le jonglage, l'aérien fixe ou les équilibres. L'objectif de l'ESAC T-O sera de pouvoir enseigner toutes les disciplines, en particulier les aériens ballants ou les disciplines de propulsion (bascule) qui n'étaient jusqu'alors actuellement pas au programme, tout en conservant les domaines d'excellence existants. L'équipe pédagogique devra se renforcer pour pouvoir proposer l'enseignement de toutes les spécialités.

L'ESAC T-O s'inscrit dans une stratégie volontaire de réorganisation et de consolidation de son équipe pédagogique. Elle s'emploiera à la sécurisation des parcours des professeurs par l'obtention de leur Diplôme d'État par VAE obligatoire actuellement, délivré par le CNAC et l'école FRATELLINI. Elle envisagera la création de postes permanents afin de renforcer les compétences techniques. L'équipe de la future école s'articulera autour d'un noyau permanent capable d'enseigner les fondamentaux des disciplines (acrobatie, aérien, jonglage en particulier). Concernant les autres spécialités l'école fera appel à la fois à des enseignants réguliers capables d'assurer le suivi et la progression des élèves, mais aussi à des enseignants ponctuels qui auront pour mission d'ouvrir le champ de la recherche, et également à des répétiteurs permettant une continuité d'enseignement s'inscrivant dans une logique de formation et de transmission des savoirs pédagogiques.

L'équipe pédagogique travaille en particulier à l'évolution de la formation, en réfléchissant par exemple actuellement sur la question de l'échauffement (qui peut être autonome, guidé, collectif, mené par un intervenant extérieur ou par l'enseignant de la discipline) et sur la question des compétences connexes et du lien à établir avec le processus de création. L'équipe consulte les élèves, les intervenants et des personnalités du milieu professionnel afin d'élaborer de nouveaux dispositifs pédagogiques adaptés.

Fonctionnement de l'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique se réunit en conseil de classe une fois par semestre à l'initiative de la direction pédagogique. Elle établit collectivement le bilan du semestre et oriente les actions à venir. Elle fait le point sur la situation individuelle de chaque élève. L'équipe délibère sur les grandes orientations pédagogiques et artistiques de l'école.

La direction pédagogique réunit deux fois par an les professeurs référents afin de faire un bilan des actions et des projets par domaine d'activités, de dresser une analyse de la progression et des besoins des élèves, et d'envisager les évolutions ou ajustement du contenu des formations.

Elle reçoit les intervenants réguliers chaque année pour faire le bilan des actions menées durant l'année, des besoins ressentis, et envisager le programme de l'année à venir. Cet entretien annuel permet de faire une évaluation individuelle objective du travail de l'intervenant et d'appréhender son analyse sur les orientations pédagogiques de l'école.

La direction pédagogique prépare avec les intervenants ponctuels chaque nouvelle intervention, et trace un bilan de l'action, de la progression et de l'implication de chaque élève à l'issue de chaque session de travail.

Elle organise également de façon régulière (3 fois par an en moyenne) des réunions thématiques sur les grands enjeux pédagogiques et artistiques (par exemple développement de la recherche artistique, lien entre technique de cirque et présence scénique, lien avec les autres domaines artistiques, culturels, technologiques ou entrepreneuriaux).

Les enseignants sont encouragés à participer à des échanges internationaux entre écoles ou centres de formation permettant de réfléchir sur les pratiques de transmission.

Lors des bilans individuels de formation, les élèves sont encouragés à formuler une analyse précise et objective des faiblesses et des forces de l'enseignement et des intervenants, qui sera prise en compte lors de la réorientation des programmes.

Durée des enseignements :

Les cours débuteront le 24 Septembre 2018 au matin et se termineront le 31 juillet 2019 au soir. La formation totale comprend 1 100 heures soit 900 heures de cours au centre Lido et 200 heures de stage en entreprise artistique.

La durée des cours est évaluée à 32 heures par semaine pour les premières années et 30 heures pour les deuxièmes années.

Les heures de travail personnel et de réunion sont incluses dans ces plannings.

La répartition des cours se fera sur le modèle du planning type présenté en début de chaque semestre. Un planning adapté à chaque mois est mis en ligne sur Google agenda et affiché dans la salle des élèves.

Méthodes et moyens pédagogiques :

L'enseignement pédagogique s'articule entre :

- ~ Des cours d'entraînement de la technique qu'ils ont choisie en entrant en formation de **9 heures** par semaine et **15 heures** les semaines de stage technique (1 semaine) par mois.
- ~ Des cours de technique d'acrobatie, de systema, de BMC, de yoga, de danse classique, de danse funk, de préparation physique et d'étirements et de conscience corporelle sont proposés. Soit **7 heures par semaine**.
- ~ Des cours de recherche artistique, de danse, de théâtre, de musique et d'écriture, constituent la part artistique de la formation. Soit **15 heures par semaine**.

De plus, 7 semaines seront consacrées à des stages techniques durant l'année pour les 2 promotions soit **deux stages artistiques et un stage de BMC** pour les élèves de première année et **6 stages artistiques** pour les élèves de deuxième année (clown, bouffon danse, danse -théâtre).

Des rencontres avec l'ESAV, l'école d'Audiovisuel et de Cinéma de l'Université de Toulouse donnent lieu à des films où les univers du cinéma et du cirque se croisent dans les cabines de montages et sur la toile. Le LIDO se réserve le droit aux fins de communications de diffuser des images photographiques, vidéo ou des extraits sonores, en France et à l'étranger, sans limitation de durée, sur des supports de communication du Lido et de ses partenaires conventionnés.

Les stagiaires ne peuvent en aucun cas demander des droits de diffusion les concernant.

Les élèves assistent à une dizaine de spectacles de cirque, de théâtre et danse durant l'année.

Des rencontres débats sur la dramaturgie avec les chorégraphes, scénographes et dramaturges clôturent ces séances (Théâtre de la Cité, Théâtre Garonne, Théâtre Sorano, L'Usine, Odysseus, Circa à Auch, Théâtre d'Albi).

- **Opérationnalité de l'équipe administrative**

L'Annexe 7 présente la totalité des effectifs affectés au Lido Pro à ce jour : par le Maître d'ouvrage (Mairie Toulouse) d'une part et le prestataire gestionnaire d'autre part (Les Thérèses).

L'équipe administrative actuelle est composée :

- d'agents de la ville qui assurent la direction, le secrétariat à la scolarité et l'entretien des bâtiments ;
- ainsi que de salariés de l'association les Thérèses qui assurent la coordination pédagogique et la partie coordination du Studio PACT.

L'équipe est installée depuis son origine dans les bâtiments adjacents au chapiteau (voir liste des bâtiments). L'utilisation de l'ensemble des locaux est partagée avec le secteur amateur (entièrement municipal).

	ETP	Structure de tutelle
Le directeur	0,35	Mairie
Accueil/Secrétariat à la scolarité	1	Mairie
Agents chargés d'entretien et maintenance du site	1,45	Mairie
Agent sécurité régie	0,5	Mairie
Coordination pédagogique	2	Asso. les Thérèses
Coordination PACT	0,4	Asso. les Thérèses (mutualisé avec Grainerie)

La Ville de Toulouse met à disposition et assure l'entretien du chapiteau et des bâtiments administratifs en ordre de marche, ainsi que le matériel de cirque et le matériel informatique pour les agents municipaux. Elle met à disposition et assure l'entretien des véhicules (une voiture, un minibus et un camion).

L'équipe de direction du secteur amateur assure la coordination de l'utilisation du bâtiment.

La convention signée d'ici fin décembre 2018 entre la Ville de Toulouse et l'association de préfiguration de l'ESAC T-O précisera les modalités de mise à disposition du personnel ainsi que les personnels transférés. Elle fixera également les modalités de collaboration entre l'équipe ESAC T-O et le service municipal gérant le secteur amateur.

- **Opérationnalité des locaux et équipements :**

Les locaux actuellement propriété de la ville de Toulouse et qui étaient affectés à l'enseignement assuré par le Lido Pro seront mis à disposition par convention d'ici fin décembre 2018 pour permettre la transition entre l'enseignement délivré par le Lido Pro et celui diplômant délivré par l'ESAC T-O.

Les techniciens chargés de leur maintenance sont associés aux décisions de l'école pro pouvant impacter l'utilisation des équipements ou des locaux. Les réunions d'équipe ont lieu une fois toutes les deux semaines et rassemblent le personnel municipal et le personnel de la formation pro. Un logiciel permet d'assurer la gestion de l'occupation des bâtiments et l'utilisation des véhicules.

Les locaux situés rue de Gaillac resteront partagés avec les activités du secteur amateur avec une nouvelle répartition d'utilisation entre l'ESAC T-O et le secteur amateur en raison de l'augmentation des temps d'enseignement DNSP.

Occupation actuelle des locaux d'enseignement

ACTIVITES HEBDOMADAIRES	ECOLE LIDO PRO Nbr d'heures	SECTEUR AMATEUR Nbr d'heures	TOTAL
Lundi	8,5	9	17,5
Mardi	9	3,5	12,5
Mercredi	11	7	18
Jeudi	9	11,5	20,5
Vendredi	9	6	15
Samedi	4	4	8
Dimanche	5	0	5
Total Hebdomadaire	55,5	28,5	96,5
Total sur 35 semaines	1942,5		
Total sur 30 semaines		1350	
Répartition	55%	45%	

Une salle pour le visionnage des vidéos est disponible pour les élèves.

Le fonds documentaire dans le cadre du DNSP devra être constitué

L'accès à la cuisine et à l'espace restauration actuellement partagés avec l'équipe municipale sera maintenu et bénéficiera à l'équipe pédagogique de l'ESAC T-O.

L'équipe a accès à une cuisine, les élèves ont accès à un foyer autogéré avec cuisine et espace sanitaires.

Une assemblée générale annuelle des utilisateurs du chapiteau rassemblant le personnel technique et administratif municipal, les équipes pédagogiques du secteur Pro et du secteur amateur, les élèves amateurs de dernière année et ceux de la formation professionnelle a lieu afin d'évoquer de manière collective les problématiques de gestion de l'espace d'enseignement, d'entraînement et de vie commune. L'assemblée générale permet l'émergence de commissions spécifiques pour les projets améliorant la qualité du « vivre ensemble ». Ce principe « d'autogestion » de la vie collective a donné par le passé de bons résultats.

Afin de répondre aux exigences du DNSP des bâtiments modulaires seront installés sur le site du chapiteau début 2019 afin de rendre autonome le personnel administratif et pédagogique. A moyen terme les locaux d'enseignement feront l'objet d'un agrandissement pour répondre à l'accroissement des heures d'enseignement.

- Droits d'inscription

Pour rappel, coexistent au sein de la formation professionnelle du Lido divers statuts, pour lesquels sont appliqués les droits d'inscription suivants :

- Les droits d'inscriptions et de formation sont gratuits pour les élèves stagiaires de la formation professionnelle, conformément aux prescriptions du cahier des charges du marché public pour la formation continue du Conseil régional Occitanie, et jusqu'en 2018, ;
- Les étudiants inscrits à l'Université Toulouse Jean Jaurès doivent payer les droits universitaires d'inscription d'un montant de 260 euros (dont 90 euros de contribution Vie Étudiante et de Campus). Les élèves peuvent cumuler le statut d'étudiant et le statut de stagiaire en s'inscrivant au service de formation continue de l'université, et en acquittant un droit supplémentaire de 500 euros (pris en charge en totalité par le Lido en 2018).
- Les auditeurs libres n'acquittent aucun droit.

Le Conseil d'administration de l'ESAC-TO approuvera les droits d'inscription et de scolarité dont devront s'acquitter les élèves à partir de septembre 2019.

- Livret de l'étudiant

Le Lido n'a pas mis en place un livret de l'étudiant, n'ayant pas un statut diplômant à ce jour. Le lido contractualisait avec l'élève par la signature d'une « convention de la formation professionnelle » explicitant le programme et le cadre de la formation ainsi que l'ensemble des obligations de l'élève (jointe en *Annexe 9*).

La rédaction du livret de l'étudiant sera une des réalisations prioritaires (au 1^{er} semestre 2019) de la nouvelle équipe pédagogique, en amont de la mise en place du DNSP.

- Diversité de la population accédant à la formation

En 2018, les épreuves de sélection à l'entrée en formation professionnelle se sont déroulées, comme chaque année en 3 temps :

- ~ Un dossier de candidature téléchargeable sur le site du Lido (www.circolido.fr) à renvoyer avant la fin mars
- ~ Une journée d'audition entre mai et juin,
- ~ Un stage de sélection de 2 jours ½ au CREPS de Toulouse

En **2018**, plus de **300** dossiers de candidatures ont été réceptionnés. Ils étaient **257** en **2017**.

233 candidats ont été invités à se présenter aux journées d'audition

160 candidats se sont présentés aux auditions réparties sur 11 journées.

26 candidats ont été retenus pour participer au stage final.

13 candidats ont été reçus pour intégrer la formation en septembre 2018.

<i>Promotion de la saison 2018-2019</i> <i>Spécialité choisie</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Nationalité</i>
Jonglerie	4	Mexique, Chili, Allemagne, Italie
Équilibre	2	Italo-Suisse, France
Acro-Danse	1	Mexique
Portés acrobatiques	2	France
Aérien	2	Italie, Argentine
Acrobatie	2	France, Uruguay
	13	8 Nationalités différentes

Cette promotion intègre une formation sur 2 années (en attente de l'accréditation DNSP) à raison de 1100 heures annuelles (900 heures en centre et 200 heures en entreprise).

Le planning, mis en place par la responsable de la coordination pédagogique (Marie Céline Daubagna) prévoit 32 heures de cours hebdomadaires. Chaque mois, un essai de cirque (présentation des travaux de recherche des élèves) en public permet d'évaluer l'évolution des parcours individuels.

Le volume hebdomadaire de cours peut être amené à varier selon la mise en place de stages spécifiques thématiques ou techniques organisées avec des intervenants internationaux.

La saison d'enseignement démarre par un stage « d'intégration » de 2 jours à la montagne regroupant les élèves de 1^{ère} année et de 2^{ème} année ainsi que la coordinatrice pédagogique (Marie Céline Daubagna) et certains professeurs. L'objectif de ce stage est double : permettre l'appropriation par la nouvelle promotion du projet pédagogique et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans le groupe des étudiants.

- **Politique de stage (détail en annexe 10)**

Comme cela a été explicité précédemment, l'enseignement délivré par le Lido a depuis 1994 toujours été complété par une politique de stage permettant à l'étudiant de s'immerger et de confronter directement la mise en œuvre de ses connaissances et de ses pratiques avec la réalité d'un projet.

C'est ainsi que l'étudiant se verra proposer différents stages durant son cursus

Afin d'apporter un éclairage concret aux lecteurs du dossier, voici les stages proposés en 2017 et 2018 :

- ~ **Septembre 2017**, Stage le cirque décalé. Les élèves ont investi le cinéma Utopia
- ~ **Octobre 2017**, Stage Clown encadré par Caroline Obin
- ~ **Novembre 2017**, Stage de danse contemporaine avec Christophe Legof
- ~ **Décembre 2017** Stage bouffon encadré par Georges Campagnac.
- ~ **Janvier 2018** Stage de réalisation d'un CD « compilations » de morceaux de musique
- ~ **Février 2018** Stage avec les élèves du Master 2 de l'ENSAV (École nationale supérieure de l'Audiovisuel) sous la Direction de Paul Lacoste et Tihomir Vujcic
- ~ **Février 2018** Stage de BMC avec Malika Lapeyre,
- ~ **Mars 2018** Stage musique avec les élèves de Music Halles.
- ~ **Avril et mai 2018** Stage de création. Spectacle de fin d'année avec Albin Warette
- ~ **Juin 2018** Deux stages pratiques pour expérimenter les événements sous un autre angle :
 - *Organisation et suivi d'une manifestation*. Encadrés par Sophie Cosnard et Claire Lascoumes (Cie PDF)

- *Montage des chapiteaux et installation des espaces* avec l'encadrement de Jacques Cloître (responsable sécurité des agrès du Lido) et de Pascal Angelier (professeur référent pour les équilibres et les portés acrobatiques)
- ~ **De septembre 2017 à mai 2018.** Ils se sont immergés sur la mise en place de la tournée de leur spectacle de fin d'année. « The day, I killed the sun » *Spectacle mis en scène par Christophe Lafarge « Garniouze »*

- **Politique en faveur de l'insertion professionnelle**

Actuellement le module d'insertion professionnelle se déroule du 1^{er} février 2018 au 30 novembre 2018 et dispense 1 100 heures de formation (900 en centre et 200 en entreprise). L'effectif est de 10 élèves. L'année d'insertion permet de poursuivre le travail mené autour de l'autonomisation, de l'accompagnement des projets personnels et leur finalisation.

Ce dispositif articule la fin d'une formation et l'entrée dans le milieu artistique en favorisant l'insertion professionnelle. Le cursus mis en place mêle cours théoriques et laboratoires artistiques, dans un souci permanent d'adaptation aux parcours de chacun.

Les temps forts de l'année d'insertion :

- ~ **Ateliers de recherche artistique** : 1 semaine /mois –
Intervenants : Benjamin De Matteis (Compagnie Sacekripa), Dominique Habouzit (metteur en scène Blick Theatre, Le grand Raymond, Sublinimati Corporation/Jordi Querol...)
- ~ **Ateliers d'expérimentation collective** :
Du 3 au 7 avril : Chloé Moglia : recherche sur le mouvement autour des projets personnels
Du 3 au 5 mai à Auch : Kate – Cie Obra : travail théâtral autour des projets personnels
Du 3 au 6 juillet : Lucas Manganelli : présence scénique – travail autour des projets personnels
- ~ **Partenariats** :
Du 13 au 25 février : atelier partagé avec la classe de l'Atelier du TNT, et dirigé par Aurélien Bory
Du 20 au 22 mars et du 17 au 23 avril : atelier partagé avec les élèves de L'Académie Fratellini et l'école de cirque de Rosny Sous-Bois (1^{ière} année du DNSP CNAC), et dirigé par Nicanor De Elia
Du 25 au 29 septembre : dans le cadre de la saison de ARTO, atelier partagé avec les élèves du conservatoire de danse de l'ISDAT et les élèves de la formation Extensions du CDC, dirigé par Willy Dorner : danse dans l'espace public
- ~ **Acquisitions des compétences connexes** :
 - *Production, Diffusion* : Cécile Bellan – association Acolytes
 - *Communication* : stratégie et réalisation de documents : Aurélie Vincq
 - *Administration* : Thérèse Fabry – association Les Thérèses
 - *Régie* : Marieke Lanoye
- ~ **Représentations** :
 - Mai : Centre Culturel Bonnefoy
 - 20-21 juin : Fête du Lido
 - 8 au 25 juillet : Occitanie fait son cirque en Avignon
 - 16- 17 septembre : Festival de rue de Ramonville :

- 13-17 octobre : L'européenne de cirque – La Grainerie
- 27-28 octobre : Circa – Auch

Présentation de numéros dans le cadre de la saison de la Verrerie (Ales)

- **Suivi de l'insertion professionnelle**

La Direction mais aussi l'équipe pédagogique ont, depuis la première promotion du cursus de formation professionnelle, toujours eu la préoccupation de l'insertion des étudiants. Cette attention portée au devenir des jeunes artistes ne se limitait pas à l'observation des situations individuelles mais aussi à la mise à profit des partenariats avec des compagnies pour tenter autant que faire se peut de mettre en relation les jeunes artistes et les possibilités d'embauche.

Insertion des sortants de l'école

(Promotions Formation professionnelle 2015 / 2016 / 2017)

	Nombre d'étudiants	Insérés dans le champ des arts du cirque	Insérés dans d'autres disciplines	Ont intégré le module d'insertion professionnelle en 2017	En recherche d'emploi
2014/2015	16	88%			12 %
2015/2016	15	60%	7%	20%	13,3 %
2016/2017	15	33%	14%	33,33%	20 %

POURCENTAGE D'ARTISTES INSERES DANS LE CHAMP DES ARTS DU CIRQUE

(Ces chiffres expriment l'activité principale de l'artiste.)

Années	Ont créé une compagnie	Sont engagés dans compagnies existantes	Travaillent en cabarets
2015	57%	29%	14%
2016	26,6%	33,33%	
2017		100%	

NOMBRE D'ELEVES INSCRITS A L'UNIVERSITE

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
EP1	25%	26,6%	26,6%	26,6%	20%	58%
EP2		6,25%	20%	26,6%	20%	33,33%

TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
EP1 + EP2	6,25%	100%	100%	83%	66%	

Le chiffre de 66 % sur 2017/2018 s'explique par le fait que certains élèves sont admis en session de rattrapage et leurs résultats pas encore comptabilisés.

- **Cohérence et complémentarité de la filière**

Il existe aujourd'hui une offre de formation et d'ouverture aux arts du cirque présent sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie depuis l'initiation exploratoire en milieu scolaire avec le BAC L option arts du cirque au lycée GARROS d'Auch (32), construit en partenariat avec l'association Circa et en lien avec l'école du Pop Circus jusqu'à l'enseignement supérieure avec la mise en place de l'ESAC T-O.

Le Lido a été l'un des membres fondateurs de la Fédération Nationale des Écoles de cirque (FFEC).

Aujourd'hui, le Lido participe à l'observation et à l'évolution du paysage de la formation nationale. La réflexion se construit avec les sept écoles à vocation préparatoire du territoire national et les deux écoles supérieures, pour construire un parcours cohérent et une réflexion commune sur la filière. Au niveau régional, ce lien se construit étroitement avec l'école de cirque Balthazar (Montpellier), qui sollicite officiellement aujourd'hui un agrément pour la préparation à l'enseignement supérieur et dont plusieurs élèves du Lido sont issus. Les équipes de Balthazar et du Lido partagent en particulier une préoccupation commune pour la structuration des parcours professionnels au niveau régional. Elles travailleront à un partenariat renforcé sur le territoire du Sud de la France, en lien avec les écoles espagnoles, pour renforcer l'offre de formation (échange de professeurs, accueil de stagiaires, projet commun de présentation de spectacles).

- **Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles**

Le Lido a déjà opéré et souhaite s'engager encore plus fortement dans des partenariats pédagogiques avec les écoles de théâtre et de danse existantes sur le territoire, en particulier l'Atelier du Théâtre de la Cité de Toulouse, la formation Music'Halle et la formation du Centre de Développement Chorégraphique National « La Place de La Danse », autour d'ateliers communs suivis de présentations publiques.

Depuis 14 ans, le Lido entretient un partenariat privilégié et régulier avec l'ENSAV (Ecole nationale audiovisuelle). Un module spécifique de la formation met en synergie les étudiants Lido et les étudiants de l'ENSAV (master 2 option réalisation). Cette unité d'enseignement permet déjà à l'école audiovisuelle d'attribuer des ECTS à l'issue de ce stage.

Chaque partenariat est encadré par une convention précisant les modalités d'échanges, de responsabilité et de prise en charge des actions.

- **Liens avec l'enseignement supérieur universitaire**

Afin de préparer la possibilité de délivrer le DNSP, Le Lido a mis en place depuis 4 années un partenariat avec l'université Toulouse Jean Jaurès. Dans ce cadre de ce dispositif expérimental les élèves de la formation ont la possibilité de s'inscrire à l'université dans le cursus Licence « Communication et Arts du spectacle - Parcours danse et cirque ». A l'issue de trois années de formation ils pourront valider les enseignements reçus au Lido ainsi que les cours complémentaires d'Histoire de l'art, de d'esthétique et de critique, reçus et validés dans le cadre universitaire.

Ce dispositif est soutenu par la DRAC et la Ville de Toulouse dans le cadre d'un partenariat reconductible chaque année et il a été financé par les deux collectivités.

- **Liens avec l'enseignement supérieur de la création artistique**

La Métropole de Toulouse a fait le choix de développer une politique coordonnée concernant l'enseignement supérieur de la création artistique, en créant l'Institut Supérieur Des Arts : l'ISDAT regroupe depuis 2011 l'École supérieure des Beaux-Arts et le Centre d'études supérieures musique et danse (CESMD). Au niveau national, il s'agit du seul établissement supérieur qui rassemble un département Beaux-Arts et un département Spectacle vivant. Le DNSP cirque pourra s'enrichir d'échanges constructifs avec ces départements d'enseignement supérieur existant sur le territoire. En soutenant la création d'une formation supérieure aux arts du cirque, la Métropole complète l'offre de formation d'une manière unique en France.

- **Partenariats professionnels**

En défendant des principes pédagogiques innovants et en organisant des dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation, le Lido s'est affirmé comme un pôle de la création contemporaine et a participé à la dynamique professionnelle régionale et nationale. L'école a accompagné la présentation de compagnies dans les festivals nationaux comme Aurillac, à l'organisation de l'opération « Occitanie fait son cirque en Avignon » (10 éditions), et aux réflexions sur la filière régionale.

L'école a mis en place plusieurs partenariats avec les lieux de création et de diffusion en région. Circa est à ce titre un partenaire historique : la programmation dans le cadre du festival Circa, la mise à disposition d'espaces au CIRC, la création partagée de l'année d'insertion en 2006 sont autant d'exemples de ce partenariat privilégié.

Le Lido travaille également avec la Verrerie dans le cadre de l'opération « Occitanie fait son cirque en Avignon » : les deux équipes partagent avec Circa et la Grainerie la programmation du lieu, les élèves de l'Insertion professionnelle y jouent dans le cadre du programme et les élèves de la formation professionnelle participent au montage des chapiteaux.

Dans le cadre de son action pédagogique, le Lido entretient plusieurs partenariats réguliers avec des lieux ou des festivals en région, comme la scène Nationale d'Albi (81), le festival de rue de Ramonville (31), Ax Animation (09), L'été de Vaour (81) ou Lacaze aux sottises (64) par exemple.

Le Lido tisse des liens privilégiés avec les acteurs du réseau professionnel et les compagnies implantées en région. Metteurs en scène, artistes de théâtre ou de cirque, danseurs, musiciens mais aussi bureaux de production ou de diffusion interviennent auprès des étudiants. C'est ainsi que depuis plusieurs années des partenariats se sont développés : Groupe Merci, bureau de production Acolytes, Culture En Mouvement, compagnie 111 en particulier.

Enfin, le Lido développe un lien étroit avec la Grainerie Fabrique des arts du cirque et de l'Itinérance (Balma – Toulouse Métropole) autour de plusieurs axes forts. Le rapprochement avec la Grainerie a permis la structuration du Studio PACT, dispositif mutualisé d'accompagnement de projets.

Depuis 2008, Le Lido est également associé aux 3 projets transfrontaliers portés par la Grainerie (Cirque-o, Pyrénées de cirque et De mar a mar) sur les volets formation et professionnalisation.

Les enseignants du Lido et l'équipe pédagogique ont également participé à l'élaboration des contenus pédagogiques et l'animation des ateliers développés dans le cadre des projets Erasmus+ et Leonardo de la Grainerie. La signature d'une convention concernant l'utilisation d'espaces de la Grainerie par le Lido a également permis le développement de la formation. Cette proximité avec la Grainerie s'est construite de façon active autour d'une action coordonnée sur le territoire, de la mutualisation

d'espaces et de personnels, des projets européens, et devra se prolonger dans un projet intégré de « Cité européenne des arts du cirque ».

Chaque partenariat est encadré par une convention précisant les modalités d'échanges, de responsabilité et de prise en charge des actions.

- **Éducation Artistique et Culturelle**

La formation professionnelle est étroitement liée au secteur amateur du Lido. Les élèves de la formation ont un module d'intervention auprès des groupes de création du secteur amateur qui leur permet de travailler la question de la transmission.

Au cours de la formation les élèves abordent les sujets de l'Éducation artistique et culturelle à travers par exemple l'intervention en lien avec le travail d'une compagnie professionnelle à la clinique médicale et pédagogique (exemple : Jean Sarrailh à Aire Sur Adour – 40).

En troisième année les élèves présentent leur spectacle lors de séances scolaires et participent à des débats avec les élèves dans les classes.

Chaque partenariat est encadré par une convention précisant les modalités d'échanges, de responsabilité et de prise en charge des actions.

Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale

- **L'ouverture à l'international**

L'international est un des axes forts du développement du Lido. Avec 31 nationalités représentées dans la liste des anciens élèves du Lido depuis 1994 et 2/3 d'élèves étrangers sélectionnés en moyenne chaque année (23 élèves étrangers sur 30 élèves inscrits en formation professionnelle pour l'année scolaire 2016/2017, 20 élèves étrangers sur 30 élèves inscrits en formation professionnelle pour l'année scolaire 2017/2018), l'école a une reconnaissance et un recrutement d'envergure internationale.

Les élèves sont originaires d'Europe, d'Asie, d'Australie, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud. Les croisements culturels qui viennent nourrir les recherches naissent d'abord de la rencontre quotidienne de ces différentes origines. Dans les écoles comme sur la scène les enjeux du cirque de création se jouent à l'échelle internationale. Les intervenants ponctuels sont également recrutés au niveau international pour des ateliers spécifiques.

Le Lido a mis en place un cadre conventionnel permettant l'envoi d'élèves dans d'autres écoles internationales, et l'accueil d'étudiants étrangers sur une durée d'une semaine. Pendant l'année scolaire 2017/2018 l'école a reçu 10 élèves issus de 3 pays et de 6 écoles.

En 2017 le Lido a initié et participé au projet mené avec la Maison des jonglages (La Courneuve – 93) et rassemblant également les élèves du Centre National des Arts du Cirque de Châlons en Champagne et les élèves de l'Académie Fratellini autour d'un atelier et une création collective de jonglage présenté dans le cadre du festival « Rencontre des jonglages ». Ce projet sera reconduit et élargi en 2019 aux écoles supérieures DOCH (Stockholm) et l'ESAC (Bruxelles).

Les étudiants de 2^{ème} année ont effectué plusieurs tournées en Europe et se sont produits dans les écoles internationales : Finlande, Suède, Danemark, Suisse, Belgique, Israël, Lituanie, Allemagne,

Autriche, Royaume Uni, Espagne, Italie, Serbie et en Amérique du Sud sur les voies de l'Aéropostale. Les élèves ont également joué en Palestine dans le cadre des accords de coopération et d'échanges culturels Toulouse/Ramallah en 2009.

L'équipe du Lido est intervenue dans différentes manifestations internationales en tant que qu'orateur (Mexico en 2013, Recife en 2016, Turin en 2017). Les enseignants du Lido interviennent régulièrement dans les écoles internationales (Madrid, Grenade, Barcelone, Stockholm, Tilburg, Turin, Recife, Buenos Aires, Taipei).

- **Les projets européens**

Depuis 2008 et dans la continuité des projets « Circ-que-o ! » et « Pyrénées de cirque », le Lido a participé à l'écriture du projet transfrontalier « De mar a mar », porté par la Grainerie Fabrique des arts du cirque. Concernant l'ensemble des projets européens, la Grainerie et le Lido, avec le soutien avec la Direction « International, Europe et Contractualisation » de la Métropole de Toulouse, ont développé depuis dix ans un partenariat étroit permettant de construire des projets qui prennent en compte l'ensemble des étapes de la professionnalisation, de l'école à la reconversion. Le Lido coordonne le volet Formation pour le projet transfrontalier De mar a mar, et développe des actions et des échanges pédagogiques avec les écoles espagnoles, et en particulier l'école Rogelio Rivel de Barcelone, qui délivre un certificat de niveau 3. Dans le cadre de ce projet, en 2018, le Lido a organisé des échanges de professeurs et d'étudiants (5 bourses de mobilités/an), des ateliers collectifs pédagogiques (6 stages/an) et des présentations de projets d'élèves. L'équipe a également mis en place un stage transfrontalier de « Formalisation de projets » relevant de la formation continue et valorisant les méthodes pédagogiques et l'accompagnement artistique pratiqués au Lido (12 participants).

- **Les réseaux : la FEDEC**

Le Lido est également présent dans les instances de la Fédération Européenne des Écoles de Cirque (FEDEC, dont elle est également un membre fondateur) en tant qu'administrateur. L'équipe du Lido participe aux travaux de réflexions et aux projets européens portés par la Fédération, de la formation des enseignants (projet Intents – déplacement en 2017) à la présentation de projets d'élèves (projet Circle pendant le festival Circa). Après avoir collaboré avec l'ESAC - École Supérieure des Arts du Cirque de Bruxelles en 2016, le Lido s'associe en 2018 à la formation professionnelle de l'école supérieure de cirque de Québec (diplôme de niveau 2) pour proposer un spectacle dans le cadre du programme Circle (5 élèves et un enseignant concerné – un déplacement à Québec en octobre 2018).

L'un des enjeux du DNSP sera pour le Lido la possibilité de participer à la création d'un réseau international des écoles supérieures de cirque au sein de la FEDEC, afin de promouvoir la mobilité des élèves et des enseignants dans un cadre sécurisé et dynamique.

- **ERASMUS**

Le Lido n'ayant pas le statut d'École supérieure, aucun accord Erasmus n'a pu être signé. Comme indiqué dans le corps du dossier, malgré tout, de nombreux programmes ou échanges européens ont été réalisés (accueil d'équipes, projets transfrontaliers, projet Erasmus +).

Dans le cadre du DNSP les modalités de partenariat et d'échanges entre écoles pourront être étudiées dès la rentrée 2019 dans le cadre d'un réseau international des écoles supérieures.



Principes de la progression sur 6 semestres

Actuellement le Lido dispense une formation artistique en deux ans, à temps plein. Ce parcours peut être complété par une année d'insertion professionnelle à temps plein qui a vocation à être un dispositif de transition entre la position d'élève et la situation d'artiste professionnel. Cette troisième année est actuellement optionnelle. 2/3 des élèves qui ont fait la formation professionnelle suivent ce programme en moyenne ; 1/3 entrent directement dans la vie active.

Le passage vers une école supérieure implique un travail de réorganisation de ce schéma qui garde une réelle pertinence. L'enjeu est de renforcer le processus actuel de formation :

1^{ère} année : l'individu se construit face à lui-même

Au cours de la première année de formation, le dispositif pédagogique a pour objectif de déconstruire les habitudes et les certitudes de l'élève tout en l'amenant à acquérir des outils d'analyse et un langage commun à l'ensemble de la promotion, permettant de mettre en place le processus de recherche. La périodicité régulière des cours produit un cadre protégé. Les cours d'expression liée au cirque (théâtre) et de danse ont également pour objectif de donner des outils artistiques diversifiés, élémentaires et fondamentaux. L'élève entre dans une phase de travail personnel qui peut le questionner mais doit renforcer son identité et son autonomie. Dans ce processus, le doute et l'échec font partie du processus de progression et de construction. On parle dans cette période du travail de l'individu **face à lui-même**.

2^{ème} année : l'individu se construit face à ses pairs

Au cours de la deuxième année, la recherche reste la colonne vertébrale de la formation mais le

programme des enseignements est plus varié et plus irrégulier, alternant cours, stages et rencontres avec des professionnels. L'accent est mis de manière simultanée sur l'élaboration d'un langage personnel appelé signature et sur le travail de groupe qui doit aboutir à une création collective et une tournée régionale et internationale dans laquelle chacun peut s'affirmer. Construite comme un premier projet global, ce travail intègre les étapes de la création et de la diffusion : dans ce temps l'individu se construit **face à ses pairs**.

3^{ème} année – Insertion professionnelle : l'individu se construit face au public

L'année d'insertion actuelle doit devenir une troisième année et les préoccupations deviennent ici professionnelles : l'objectif est de faire sortir l'élève d'un cadre protégé dans lequel il lui est demandé d'expérimenter pour parvenir à discerner et à s'appropriier les règles du travail de création qui nécessitent la fixation et la répétition de la production. La recherche se concentre autour d'un projet personnel qui peut être individuel ou collectif. De moins en moins techniques, les stages deviennent des moments de rencontre avec l'univers d'un artiste. Les opportunités de présentations publiques se multiplient et se diversifient (salle, rue, festival). L'élève doit également acquérir les bases des compétences connexes nécessaires à l'organisation d'un travail professionnel : l'individu se construit ici **face au public**.

Objectifs pédagogiques de la formation

- **Transmission des objectifs pédagogiques**

Les objectifs de la formation sont exposés dans la plaquette de présentation de l'école, le dossier de sélection et le site internet (blog : www.circolido.fr).

Lors de leur première journée d'audition le projet pédagogique et les moyens mis en œuvre sont exposés aux candidats.

Le stage de sélection qui accueille 26 candidats est conçu comme un stage actif pendant lequel ils vont participer aux dispositifs fondamentaux de la formation (cours de théâtre, cours de danse - atelier recherche - essai de cirque), ce qui leur permet d'éprouver les principes et les dispositifs de l'enseignement.

En début de formation les élèves de première et deuxième année participent à un stage d'intégration de trois jours pendant lequel les principes et les objectifs pédagogiques, ainsi que le programme, leur sont exposés.

Les élèves signent une convention de formation exposant les principes et le calendrier de la formation.

Enfin les objectifs individuels de progression sont établis et évalués avec chaque élève tout au long de la formation lors de réunions de bilan individuel.

Les élèves et les enseignants reçoivent chaque mois le programme de formation qui est également affiché dans les locaux et consultable en ligne.

Les intervenants de la formation participent régulièrement à des réunions pédagogiques générales ou thématiques leur permettant d'assimiler, d'analyser ou de faire évoluer les principes et les objectifs de l'école. Certains intervenants ont suivi la formation du Lido (50% des intervenants) et sont capables de s'inscrire dans une perspective rétrospective. Leur expérience et leur connaissance du milieu



professionnel permettent de faire évoluer la formation en l'adaptant aux besoins actuels.

La direction pédagogique est garante de la cohérence pédagogique de l'établissement et se tient disponible pour tout entretien individuel avec des élèves ou des intervenants.

- **Résultats et débouchés**

La formation a pour objectif de former des artistes maîtrisant une technique de cirque exigeante et une écriture personnelle qu'ils peuvent développer en tant qu'auteur et interprète. A l'issue de la formation les élèves entrent sur le marché du travail. Ils ont la possibilité de s'intégrer en suivant plusieurs voies :

- ~ Diffusion du numéro en cabaret
- ~ Intégration dans une compagnie professionnelle en tant qu'interprète
- ~ Création d'un projet personnel
- ~ Participation à des projets d'éducation artistique et culturelle

La plupart des élèves associent ces différents débouchés. La formation est articulée de manière à accompagner de manière progressive l'autonomisation des élèves afin de leur permettre de construire un projet personnel qui combine plusieurs aspects de la professionnalisation. Les élèves sont également mis en situation d'interprétation dans le cadre des ateliers d'expérimentation collective. Ces différentes expériences les amènent à se situer à différents endroits du processus de création, de l'interprétation à la mise en scène. On constate que les élèves construisent de plus en plus des parcours professionnels protéiformes qui associent travail d'interprétation, diffusion de numéros et de petites formes en cabaret ou en festival, et montage de projets personnels.

Pour exemple, si on analyse avec un peu de distance le devenir des élèves sortis d'insertion en 2016, on peut constater :

- ~ 100% des élèves tournent avec le numéro créé en formation
- ~ 33% des élèves jouent en cabaret
- ~ 66% ont monté leur propre création
- ~ 33% sont interprètes

Il est difficile de construire des outils d'analyse permettant de témoigner de ces parcours associant plusieurs positions ; il serait intéressant par exemple de favoriser et de produire une étude universitaire sur trois promotions permettant d'analyser le parcours des élèves en tenant compte à la fois la diversité des disciplines pratiquées et la variété des positionnements dans le processus de création.

Le bilan d'insertion ci-joint témoigne des parcours des élèves depuis la création de l'école.

Les anciens élèves travaillent dans différents champs artistiques. Art hybride, le cirque actuel est un champ artistique construit à la fois d'un ensemble de traditions techniques puissantes et également d'un métissage artistique dynamique. Les formations en art du cirque aujourd'hui prolongent et renouvellent cette double origine en permettant de maintenir un niveau de prouesse physique et une ouverture à l'ensemble des disciplines.

La formation du Lido intègre cette dimension pluridisciplinaire et les élèves reçoivent une formation en théâtre, en danse, en musique, en écriture. Ce travail d'ouverture leur permet d'intégrer des projets relevant de l'ensemble de ces champs disciplinaires. Ils travaillent également pour des projets dans l'espace public (ex : « Dru » - June compagnie) et des projets Jeune public (ex : « les genoux rouges » - Cie Carré blanc).

Certains élèves choisissent de compléter leur formation en art du cirque par une formation spécialisée en théâtre, en clown (ex : formation du Samovar à Bagnolet), en danse (ex : formation extension du CDC de Toulouse) ou en musique (ex : formation Music'halles à Toulouse).

On peut également noter que la diversification des parcours est assez précoce et que certains élèves s'orientent rapidement vers l'acquisition de compétences connexes, en particulier la régie ou la pédagogie et combinent ces différentes positions : dans le cadre de la formation l'équipe encadrante peut favoriser ces choix par le biais de stages en entreprise ou d'accompagnement spécifique et d'aménagement.

Dans une étude menée en 2015, Adrien Guillot estime que 85% des élèves issus du Lido vivent aujourd'hui du métier d'artiste de cirque.

Organisation et modalités pédagogiques de la formation

Le recrutement au 1^{er} janvier 2019 de la direction marquera une étape décisive pour achever le projet de formation répondant aux critères du DNSPAC, qui sera transmis aux services de l'État avant le 5 mars 2019, conformément à la procédure d'accréditation.

- **Organisation pédagogique**

L'objectif pédagogique de l'école est la construction d'une écriture personnelle, appelée « signature » : ce style authentique pourra être mis au service d'un projet personnel ou d'un travail d'interprétation. L'école privilégie donc une pédagogie de projet et un accompagnement individualisé des élèves, qui permettent de faire avancer chaque individu en fonction d'objectifs personnels régulièrement évalués et questionnés.

Chaque promotion de l'école rassemble 15 à 16 élèves. Ce groupe reçoit :



- ~ Des enseignements par promotion : il s'agit des disciplines artistiques : théâtre, danse, recherche, musique, échauffement, ateliers d'expérimentation collective. Ces enseignements sont donnés à l'ensemble de la promotion.
- ~ Des enseignements par discipline : il s'agit des spécialités de techniques de cirque. Ces cours rassemblent tous les pratiquants d'une même spécialité qui proviennent des trois niveaux (1^{ère} année, 2^{ème} année, Insertion). Les intervenants sont informés des niveaux et doivent adapter leurs cours au degré d'avancement des élèves (1^{ère} année : fondamentaux et questionnements/ 2^{ème} année : construction de la signature)
- ~ Des enseignements par niveau : chant, langue et écriture (organisé par niveaux de langue)

Dans la mesure de ses capacités humaines et financières, l'équipe pédagogique est à l'écoute des remarques et des suggestions des élèves, et peut mettre en place différents outils adaptés à une

individualisation des suivis :

- Stage en entreprise
- Stage dans une autre école
- Cours renforcé
- Intervention personnalisée (technique, artistique ou administrative) autour d'un projet

Le projet pédagogique depuis la première année jusqu'à l'insertion professionnelle met progressivement les projets personnels (individuel ou collectif) des élèves au centre des interventions et met en place des outils d'autonomisation (mise à disposition d'espaces de travail partiellement autogérés, prise en compte progressive du temps de travail personnel, conseils personnalisés pour la transition vers le milieu professionnel).

En année d'insertion professionnelle (future troisième année DNSP) les élèves construisent et développent leur projet professionnel : les interventions permettent de travailler de manière pratique sur ces formes courtes par le biais de cours magistraux et d'interventions personnalisées ou en petit groupe.

La progression pédagogique sur trois ans est construite sur quatre cours principaux : l'atelier recherche (cours de recherche et essai de cirque), l'enseignement technique de la spécialité choisie, le théâtre et la danse. Ces enseignements sont complétés par des cours de préparation physique et conscience corporelle (préparation physique, danse classique, break dance, yoga, BMC, Feldenkrais), d'ouverture artistique (musique, écriture, cinéma, et autres disciplines selon les partenariats : scénographie, arts plastiques, nouvelles technologies), cours de dramaturgie, et les cours théoriques donnés par l'équipe de l'université dans le cadre de la licence (histoire de l'art, analyse critique, esthétique, informatique, langues, accompagnement de projet).

Dès la 1^{ière} année, les cours sur la sécurité et la santé sont mis en place.

A partir de la 2^{ème} année les cours sur les fonctions connexes sont également intégrés au cursus : administration, production, diffusion, communication, éducation artistique et culturelle, régie.

La structure des trois années, les calendriers et la correspondance avec les attendus du référentiel du DNSP-AC sont décrits dans les tableaux joint en annexe.

Atelier Recherche

L'atelier recherche et les essais de cirque (présentations de travail en public) constituent un ensemble cohérent qui a pour objectif la création d'un numéro en fin de cursus. L'objectif du processus sera d'amener l'étudiant à repérer ses forces et ses faiblesses afin de construire et faire évoluer sa manière de créer, en lui fournissant des outils d'analyse.

L'accompagnement doit permettre à l'élève de rester maître de son projet et de ses choix.

Le contenu au cours des 3 années d'enseignement sera adapté au rythme de la prise de conscience : dans une pédagogie active, c'est le temps individuel qui prévaut.

a) Contenu :

- 1^{ière} année : l'individu explore le champ de ce qui le caractérise. Il s'agira de travailler sur l'artiste face à ses choix.
- 2^{ème} année : l'élève devra construire et préciser son choix. L'axe sera alors l'artiste face à ses pairs
- 3^{ème} année : mise en forme d'un numéro. Il se situera alors dans l'axe du public.

b) La méthode :

Il s'agit d'un laboratoire d'exploration et d'expérimentation. La formule s'opère en groupe pouvant aller de 10 à 15 personnes, accompagné par d'un maître de recherche.

Chaque élève présente une ébauche de numéro ou un numéro devant le groupe de participants. Le candidat présente sa « note d'intention » et fait une auto-analyse en évoquant les objectifs visés et le résultat tel qu'il l'a ressenti.

Le groupe écoute puis fait part de ses impressions, sensations, ressentis et émotions à celui qui vient de s'exprimer au regard des intentions énoncées, sans apporter de solution ou de jugement.

Chacun des étudiants présents livre son analyse librement dans un esprit de critique constructive et dans l'objectif de faire avancer la recherche de chacun.

Enfin le maître de recherche conclut le tour de parole par une synthèse et en donnant son propre regard d'artiste. Il essaiera de cadrer pour aider l'artiste dans la continuité de son travail.

Les étapes définies au cours des différentes années jalonnent un chemin continu et progressif et correspondent aux compétences du référentiel du DNSP : « Exercer son art d'interprète d'artiste de cirque : contribuer à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un numéro de cirque ».

Enseignements techniques

Lors des sélections, les élèves sont évalués sur leur niveau : ils doivent maîtriser leur agrès et progresser dans l'optique de passer d'une technique acquise à un geste artistique personnalisé.

L'objectif de l'enseignement technique sera donc de maintenir et développer la maîtrise de leur agrès et de la mettre en lien avec leur recherche artistique afin d'acquérir une signature.

La progression s'élabore en passant successivement par les étapes suivantes de la première à la troisième année, quelle que soit la spécialité technique choisie :

- Développement de technique de base, renforcement et perfectionnement technique, élargir les propositions.
- Acquisition d'une autonomie dans le travail technique, aller vers plus d'évolution et de construction.
- Acquisition d'un vocabulaire en relation avec leur spécialité, diversification des approches de recherche gestuelle, s'approprier les outils de travail personnel.
- Développer leur singularité, personnaliser le geste.
- Développer une méthode d'écriture du geste technique : on parle de signature.
- Construire une routine, savoir écrire une séquence cohérente.
- Développer l'altérité des partenaires et du public.

a) La méthode :

- Cours hebdomadaires de 3 heures par semaine en matinée (les 3 années sont rassemblées)
- Une semaine par mois : stage technique de 15 heures (temps pour se confronter à une autre méthode de travail par la rencontre d'un intervenant extérieur)

Les cours seront donnés en groupe mais pourront aussi être renforcé par des séances d'accompagnement individuel.

Les bases communes d'équilibre et d'acrobatie font l'objet d'un cours spécifique de 3h par semaine

Les étapes définies au cours des différentes années jalonnent un chemin continu et progressif et correspondent aux compétences du référentiel du DNSP : « Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète : développer et enrichir les techniques et le vocabulaire afférents à sa discipline ».

Théâtre

L'enseignement théâtre au Lido est un élément structurant de la pédagogie. Il est le lieu où l'élève expérimente les outils de théâtre pour confronter la part du soi avec le public.

Outre les acquisitions liées à l'enseignement du théâtre, ce cours sera le lieu d'exploration des liens entre expression et techniques de cirque.

L'objectif sera de :

- rendre chacun acteur de sa présence scénique dans une perspective d'interprète ou de créateur
- questionner l'expressivité de chacun en fonction de son agrès et lui donner des outils de recherche

a) Contenu :

- prendre conscience des habitudes, réflexes et mécanismes de jeu.
- apprendre à s'en servir et les utiliser comme outils de jeu, les amener à devenir moyens d'expressions scéniques.
- explorer son propre espace de jeu, travailler avec l'autre, développer les notions d'écoute (de soi et des autres), l'adresse juste au public, les notions de style.
- l'improvisation et technique de cirque et l'écriture au plateau, ses règles.
- l'acquisition et le développement d'outils d'interprétation théâtrale : l'intention, les rôles, le personnage.
- aborder la dramaturgie, l'acteur créateur, venir avec des propositions et des interrogations pour les proposer aux interrogations du groupe.
- explorer les différents registres de jeu : transposition, distanciation.
- se questionner autour du numéro avec et sans agrès, et autour de la notion d'interprète.
- différencier les rôles d'auteur, de metteur en scène, d'interprète.
- lien entre théâtre et techniques du cirque, donner du sens, de l'émotion, exprimer.

b) Méthode :

- **1^{ière} année** : atelier de 4 heures hebdomadaires
- **2^{ième} année** : atelier de 3 heures bimensuelles
- **3^{ième} année** : stages

Des stages de 30 heures à 15 heures seront également mis en place pour toutes les années, ayant pour thèmes : le clown, l'acteur cet interprète ou metteur en scène de ses propres écritures, le bouffon, la danse théâtre.

Les étapes définies au cours des différentes années jalonnent un chemin continu et progressif et correspondent aux compétences du référentiel du DNSP : « Exercer son art d'interprète d'artiste de cirque : interpréter le numéro ou le spectacle de cirque - Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète : développer les composantes fondamentales techniques et artistiques de sa discipline ».

Danse

Lors des sélections, l'élève est noté sur sa capacité à évoluer dans l'espace. S'il n'a pas de technique de danse, la singularité du mouvement sera évaluée et valorisée.

L'objectif de l'enseignement sera d'amener à l'engagement corporel total de l'élève et à une mise en mouvement du corps pour se dégager des contraintes, moins axée sur la performance de danseur que vers une conscience et une connaissance du mouvement qui permettra une transposition vers le geste circassien.

a) Contenu:

- amener à la souplesse, la coordination et l'endurance, la mémorisation de séquence et l'exploration de fondamentaux : poids, espace, temps, mouvement.
- aborder l'improvisation
- travailler la composition
- mémoriser des séquences
- développer des qualités d'artiste chorégraphique
- intégrer la musicalité et la composition du mouvement dans le geste circassien
- travailler le rapport du corps aux autres : faire et vivre ensemble en cultivant les différences dans un échange réel et physique avec l'autre
- acquérir des notions d'anatomie et de conscience corporelle par la pratique du Body Mind Centering

b) Méthode :

- 1^{ière} année : ateliers hebdomadaires de 2 à 3 heures
- 2^{ème} année : ateliers mensuels de 3 heures et stages de 15 heures (1 par semestre)
- 3^{ème} année : stages.

Les étapes définies au cours des différentes années jalonnent un chemin continu et progressif et correspondent aux compétences du référentiel du DNSP : « Exercer son art d'interprète d'artiste de cirque : interpréter le numéro ou le spectacle de cirque - Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète : développer les composantes fondamentales techniques et artistiques de sa discipline ».

- **Prise en compte des situations sociales spécifiques :**

L'activité pratiquée et les locaux actuels ne permettent pas l'accueil de stagiaires en situation de handicap. L'accueil du public en situation de handicap est aménagé.

La formation délivrée est une formation à temps plein et ne permet pas la pratique d'une activité professionnelle intensive pendant les heures de cours programmées.

Lorsque les élèves ont l'opportunité de participer à une création artistique professionnelle, l'école étudie avec l'élève et la compagnie la possibilité d'aménager le cursus de l'élève tout en préservant la participation au processus pédagogique qui doit rester prioritaire.

L'expérimentation mise en place avec l'université Jean Jaurès dans le cadre d'une convention Ville/DRAC/ Université permet aux élèves inscrits à l'université de bénéficier du statut de « Sportif de haut niveau – niveau national ».

Les avantages du statut "sportif de haut-niveau" ? (Source : site internet université Jean Jaurès)

- ~ Un accompagnement privilégié avec un enseignant référent et un tutorat spécifique,
- ~ La possibilité d'un aménagement du cursus (une année faite en deux ans, sous certaines conditions),
- ~ L'exonération des cours du SED,
- ~ Le choix des groupes de TD,
- ~ La possibilité de report d'examens,
- ~ La possibilité de cours complémentaires en fonction des impératifs sportifs.

- **Formation tout au long de la vie et enseignement à distance :**

Le Lido n'étant pas actuellement une école supérieure, elle n'est pas encore concernée par la mise à niveau concernant le baccalauréat. Lors des échanges menés dans le cadre du dispositif d'adossement, l'université a rappelé l'obligation d'avoir le baccalauréat, mais a également informé des mesures permettant d'obtenir des dérogations (possibilité de faire valoir 3 années de pratique de haut niveau).

Pour l'inscription à l'université, le niveau de langue devra être évalué et éventuellement renforcé. Une maîtrise approximative du français pourra être rédhibitoire pour l'inscription à l'université. Des cours de français sont mis en place à l'entrée en formation.

Le Lido délivre actuellement une formation initiale et n'est pas en mesure de proposer un programme de formation tout au long de la vie, à l'exception des programmes de formation continue mis en place dans le cadre des projets internationaux, et des partenariats mis en place ponctuellement avec la Grainerie lors de la venue de compagnies emblématiques. Cependant l'équipe est fortement préoccupée par cette thématique de la formation continue et souhaite développer ce pôle en collaboration avec la Grainerie.

Dans le cadre de la Fédération Européenne des écoles de Cirque, le Lido s'associe aux réflexions sur la mise en place et le développement d'outils pour l'enseignement à distance, et la mise en commun d'outils numériques (référentiels, études, méthodes) permettant de capitaliser et de partager les enseignements et les réflexions pédagogiques au niveau international (manuels pédagogiques rédigés dans le cadre des projets européens Reflect et Intents en particulier).

- **Cohérence du contenu de la formation avec l'arrêté du ministère de la culture relatif au diplôme national.**

En s'inspirant des principes de l'éducation populaire, l'équipe du Lido a déployé une pédagogie qui met l'élève et son projet au centre du processus et doit lui permettre d'acquérir un ensemble de compétences qu'il pourra mettre en tant qu'interprète au service d'un projet artistique dans le champ des arts du cirque ou de projets transdisciplinaires. L'exigence d'une technique de cirque de haut niveau doit être enrichie par un travail de recherche permettant de défendre l'innovation. L'élève doit développer une écriture singulière, authentique au sens où elle doit lui permettre d'exprimer le meilleur de ses capacités artistiques, physiques et techniques tout en lui permettant de développer sa sensibilité et de manifester sa personnalité. Le processus pédagogique multiplie par ailleurs les expériences collectives (mises en scène, atelier d'expérimentation collective, projets d'éducation artistique) et les mises en situation publique (essais de cirque, partenariat avec des festivals, création in situ), afin d'encourager le travail en groupe de pairs ou en situation d'interprétation.

Enfin un processus régulier de regard critique à travers des retours donnés par l'élève lui-même, ses pairs et les intervenants, doit lui permettre d'acquérir des outils d'analyse critique afin qu'il soit en

mesure de faire évoluer sa discipline de manière autonome, de la mettre au service d'un projet d'interprétation et de prolonger son processus d'apprentissage, d'innovation et d'amélioration après la formation. Le double mouvement de recherche d'une identité artistique et de mise en situation publique et collective doit permettre à l'élève d'intégrer et d'animer des projets artistiques. Les moyens mis en œuvre dans le parcours pédagogique permettent également l'acquisition de compétences transdisciplinaires (théâtre, danse, musique).

- **L'insertion professionnelle.**

L'insertion dans le milieu professionnel est préparée par les dispositifs suivants :

- Cours théoriques donnés
- Séminaires
- Rencontres professionnelles
- Accompagnement individuel
- Mise en situation professionnelle

L'objectif de ces apports est de préparer l'élève à une position complexe d'entrepreneur de sa carrière professionnelle combinant recherche artistique et compétences connexes.

Enfin le partenariat avec l'université viendra renforcer le processus d'acquisition de connaissances historiques, esthétiques, théoriques, ainsi que l'apprentissage des langues et de l'outil informatique indispensables à la professionnalisation.

Ces principes et ces dispositifs couvrent les trois activités ciblées par le référentiel (Exercer son art d'interprète artiste de cirque, entretenir et développer ses capacités artistiques et ses capacités d'interprète, valoriser ses compétences et construire son parcours professionnel).

- **Prise en compte, au sein du cursus de formation, de la notion de risques corporels et psycho-sociaux dans les enseignements**

Les élèves doivent passer chaque début d'année une visite médicale permettant de faire un bilan des fragilités éventuelles. Une liste de médecins est mise à la disposition des élèves. Un ostéopathe suit les élèves.

En première année les cours de BMC (Body Mind Centering) permettent d'aborder l'anatomie, la conscience corporelle et la prévention des risques physiques. Tous les cours techniques sont précédés d'une séance d'échauffement et d'une séance d'étirement. Les élèves sont invités à s'approprier ces dynamiques et à autonomiser ces temps de préparation.

Les élèves reçoivent en première année une formation à la sécurité et au port du harnais.

Des interventions autour de la nutrition et des addictions sont mises en place.

L'équipe du Lido s'associe aux réflexions menées par le groupe des directeurs pédagogiques de la FEDEC autour des thématiques de la nutrition, des risques physiques et psycho-sociaux (programme de rencontres annuelles de la FEDEC), afin de sensibiliser les enseignants à la gestion du risque. des enjeux liés aux notions de transmission et d'éducation artistique et culturelle (unités d'enseignement, modules dédiés, autres...),

- Sensibilisation à l'éducation Artistique et Culturelle

Il est à noter que la pratique circassienne, à la fois physique et artistique, fondamentalement collective, est un support privilégié pour les interventions en matière d'EAC. Les artistes professionnels de cirque sont largement sollicités pour intervenir dans tous les milieux et l'initiation à l'EAC est prise en compte dans la formation.

L'équipe du Lido a choisi d'aborder cette initiation par une pédagogie de projet en construisant des partenariats permettant d'associer des élèves, des artistes, et des structures sociales. Dès la première année les élèves sont invités à intervenir dans les groupes amateurs. Les interventions sont cependant concentrées sur l'année d'insertion pendant laquelle élèves donnent a minima une séance scolaire (deux séances en 2018 : primaire et lycée) suivie d'une rencontre avec les élèves.

Ils participent également à un projet d'éducation artistique et culturelle à destination des adolescents. En 2016 et 2018, les élèves sont allés en résidence pendant une semaine avec Thomas Bodinier (Compagnie Singulière) dans la clinique psychiatrique d'Aire sur Adour : rencontre avec les adolescents, rencontre avec les encadrants (intervention sur les droits culturels) ateliers de pratique commune et présentation publique avec des groupes mélangés Lido/clinique en fin de semaine, puis représentation du cabaret des élèves du Lido sous le chapiteau de l'Association Française de Cirque Adapté (AFCA).

Par ailleurs, en 2017, les élèves ont participé au projet de la Maison des Jonglages à La Courneuve en lien avec la Compagnie collectif Protocole dans le cadre d'un quartier sensible.

Chaque projet est précédé d'un temps de sensibilisation au projet de l'équipe, d'une rencontre avec l'artiste, et l'expérience est suivie d'un temps de bilan. Le choix d'une pédagogie de projet est particulièrement engagé dans ce contexte, et l'expérience doit être correctement accompagné afin que chaque partie ne soit pas mise en danger et que la rencontre avec le public soit sécurisée et optimisée.

- **La transdisciplinarité**

La transdisciplinarité est constitutive de l'émergence et du développement du cirque actuel, qui s'est construit dans un processus de métissage avec le théâtre et la danse. Le programme de formation intègre des cours de danse, de théâtre et de musique, qui viennent compléter et nourrir le travail de recherche.



Dans le cadre d'ateliers d'expérimentation collective, le Lido met également en place des temps de rencontre avec des disciplines, en particulier en année d'insertion :

- Partenariat régulier avec l'ENSAV (audiovisuel) autour d'une expérience de création de courts métrages associant les élèves de l'ENSAV et les circassiens (actuellement situé en 2^{ième} année, ce module sera déplacé à la 3^{ième} année)
- Atelier ponctuel avec des plasticiens (Jean Michel Caillebotte - La Machine - en 2018)
- Partenariat régulier avec l'école de musique Music halles en première année autour d'un essai de cirque

- **Partenariat avec l'Université pour la délivrance d'un diplôme en parcours conjoint**

Accompagné par la DRAC Occitanie et la Ville de Toulouse, le Lido s'associe à l'université Jean Jaurès pour construire un partenariat permettant de délivrer le diplôme : le DNSP sera adossé à la licence « Mention Arts du spectacle - Parcours Cirque et interprétation ». Cette licence sera accessible seulement aux étudiants du Lido.

Un dispositif expérimental a été mis en place depuis 2013. Ce dispositif a permis chaque année aux élèves volontaires de suivre des cours délivrés par l'université, et d'obtenir une licence « Mention Arts du spectacle – Parcours communication et arts du spectacle : danse et cirque » pour ceux qui ont poursuivi et validé l'ensemble du cursus. Les enseignements sont donnés par des enseignants de l'université qui se déplacent au Lido. Les élèves doivent passer les examens correspondant à ces matières. Le jury, constitué des enseignants de l'université et des responsables pédagogiques du Lido, se prononce sur la validité des semestres à 30 ECTS puis de l'année universitaire concernée.

Les enseignements délivrés par l'université font partie des UE suivantes :

Intitulé : UE 101/201/301/401/501/601 : « Histoire danse cirque théâtre » et UE 202/402/603 : « Analyse de spectacles »

Nombre d'élèves inscrits à l'Université (en pourcentage de la formation) :

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
EP1	25%	26,6%	26,6%	26,6%	20%	58%
EP2		6,25%	20%	26,6%	20%	33,33%

Taux de réussite aux examens (en pourcentage des élèves inscrits à l'université) :

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
EP1/ EP2	6,25%	100%	100%	83%	66%	

Lors de la création du DNSP, un parcours de licence à destination des étudiants du Lido sera mise en place « Mention Arts du spectacle – parcours Cirque et interprétation » dans laquelle la part des unités d'enseignement délivrées par l'université sera renforcée. Les élèves devront suivre les cours délivrés par les enseignants de l'université et valider les UE suivantes :

- Histoire danse cirque théâtre (semestres 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Méthodologie écrite et orale (semestre 1)
- Analyse de spectacles (semestre 2)
- Informatique C2i (semestre 3 et 4)
- Initiation recherche universitaire (semestre 6)
- Accompagnement de projet (semestre 6)
- Option : langues ou autre option (semestres 1, 2, 3, 4, 5 et 6)

Le détail des unités d'enseignement, des ECTS et du nombre d'heures est intégré dans le tableau fourni en annexe.

L'université pourra réorganiser ses contenus de formation lors de la vague d'accréditation en 2021 (selon le calendrier national) : la possibilité de modifier le cursus spécifique pour le DNSP au vu du bilan des années précédentes sera étudiée à ce moment.

• Organisation pédagogique entre l'établissement et l'université

L'expérimentation menée sur 5 années a permis de mettre en place des modalités de partenariat qui pourront être capitalisées et renforcées dans le cadre du DNSP :

- Compréhension des logiques administratives universitaires
- Compréhension des logiques de formation et des systèmes d'évaluation
- Élaboration concertée des emplois du temps
- Prise en compte du rythme de la formation
- Rencontre des équipes enseignantes et des promotions d'étudiants

Actuellement dans le cadre de la convention en cours, le jury de licence de l'université valide les semestres, années et diplômes délivrés dans le cadre de la formation après discussion et bilan avec l'équipe pédagogique.

Dans le cadre de la mise en place de la licence, le suivi des étudiants et la transmission des notes à l'université pour les UE correspondant aux enseignements mutualisés avec le DNSP seront assurés par l'équipe pédagogique de l'école. Le jury de licence permettra de valider les résultats (passage en année supérieure et diplôme).

L'université sera associée à la sélection des étudiants (en particulier évaluation du niveau de maîtrise du français).

Un représentant de l'université participera au jury du diplôme du DNSP.

Un conseil de perfectionnement de la licence et du DNSP sera réuni tous les ans pour faire une évaluation du partenariat et étudier les pistes d'améliorations.

Les cours sont assurés dans les locaux de l'université et de l'école.

Les emplois du temps sont élaborés en concertation entre les deux établissements et tiennent compte des disponibilités des enseignants, du rythme des élèves et de la disponibilité des salles.

L'inscription à l'université est obligatoire pour l'obtention du DNSP.

Les élèves auront le statut d'étudiant de l'université Jean Jaurès et bénéficieront de l'accès aux services de l'université (CROUS, bibliothèque universitaire, services sociaux, CLE - Caution Locative Etudiante).

- **Coordination pédagogique du DNSP et de la licence :**

Les coordinatrices pour le DNSP sont Marie Céline Daubagna (1^{ière} et 2^{ième} années) et Aurélie Vincq (insertion professionnelle). Elles travaillent sous la responsabilité de la direction de l'école.

Les coordinatrices pour la licence sont Anne Hébraud et Anne Pellus rattachées au département Art&com, UFR LPMASC de l'université TOULOUSE2 Jean-Jaurès.

Elles ont pour missions de :

- élaborer et mettre en œuvre le programme de la formation
- animer l'équipe des intervenants et l'équipe pédagogique
- assurer le suivi des étudiants (pédagogique, artistique et social)
- coordonner la relation entre les deux établissements
- développer la réflexion et les actions autour de la pédagogie en tenant compte des axes prioritaires de la formation (insertion, relations internationales, relations avec le milieu professionnel, lien avec le territoire)

- **Stages :**

Dans le cadre de la formation du Lido, les élèves suivent des stages professionnels.

Ces stages sont collectifs :

- 1^{ière} et 2^{ième} année : montage et démontage de chapiteau (une semaine)
- stages dans le cadre de festival
- stages en compagnie

(voir calendrier de la formation et convention de stage)

Les stages permettent une mise en situation professionnelle afin d'élargir les compétences des étudiants et leur connaissance du métier. Les structures accueillantes sont invitées à venir présenter leur projet et expliquer les modalités d'intégration des étudiants. Un bilan est effectué avec les structures accueillantes et les élèves de la formation.

Des stages individuels peuvent également être proposés aux élèves afin de perfectionner une compétence spécifique (technique ou artistique – stage en école) ou connexe (stage en structure de diffusion pour la régie ou l'administration par exemple).

Dans le cadre du DNSP les stages collectifs de mise en situation professionnelle seront maintenus. Les élèves devront suivre des stages individuels en 3^{ième} année afin d'améliorer leurs connaissances du milieu professionnel. L'école mettra au service de la mise en place de ces stages son réseau professionnel (lieu de résidences et de diffusion, compagnies).

Enseignements faisant appel à des pratiques pédagogiques innovantes

La pédagogie du Lido est inspirée de l'éducation populaire et met l'élève au centre du dispositif. L'équipe pratique une pédagogie horizontale et une pédagogie de projet dans laquelle l'élève est amené à acquérir des outils d'analyse critique par la pratique de retours réguliers collectifs dans un contexte de bienveillance : les élèves sont conduits à développer leur aptitude à formuler des retours, leur capacité d'analyse, leur sens critique, et leur autonomie.

Dans le cadre des projets européens des expérimentations pédagogiques ont eu lieu à plusieurs reprises, en particulier des rencontres avec des designers ou ateliers autour des nouvelles technologies, ou projet à venir l'école d'architecture.

Les cours donnés dans le cadre de la formation sont présentiels et l'école n'a pas développé de pratiques pédagogiques utilisant les nouvelles technologies. Cependant le Lido est associé aux réflexions de la Fédération Européenne des Ecoles de Cirque autour des pratiques pédagogiques innovantes : développement de plateformes de partage des pratiques pédagogiques, mise en réseau des ressources, conception et mise en ligne des manuels pédagogiques, innovation dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de rencontres internationales.

L'équipe du Lido a participé au projet circolaborative tools initié par la Grainerie. Ce projet a permis de faire évoluer les pratiques de l'équipe en termes de maîtrise des outils numériques, en particulier par la mise en place d'un calendrier commun de gestion des espaces avec la Grainerie.

- **Validation totale ou partielle des acquis pour les élèves.**

A ce jour le Lido Pro ne dispense pas de VAE.

Dans le cadre du DNSP une VAE partielle ou totale sera envisagée en fonction des parcours des étudiants (en particulier étudiants ayant déjà suivi une formation).

Dans le cadre de la licence, des Validation des Études Supérieures (VES) ou dispense du titre requis peuvent accordées par les responsables de formation en fonction des acquis et parcours des étudiants. Concernant le DNSP, l'ESAC T-O s'engagera à mettre en place une VAE correspondant au programme pédagogique de l'École.

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolaire/la-validation-d-acquis-obtenus-hors-de-l-ut2j-287496.kjsp>

- **Délivrance de diplômes d'État pour les enseignants via la validation des acquis de l'expérience (VAE).**

L'équipe du Lido souhaite s'associer à la réflexion coordonnée menée par l'Académie Fratellini et le centre National des Arts du Cirque concernant la VAE du Diplôme d'état de professeur de cirque. En effet les deux écoles supérieures existantes se sont associées pour organiser la délivrance de ce diplôme par VAE.

- **Modalités pédagogiques**

L'école propose un seul cursus. La licence présente un seul parcours. L'école n'est pas concernée par l'orientation des étudiants à l'entrée en formation et les parcours articulés.

L'école ne propose pas de formation continue et d'apprentissage. Les modalités de sélection concernent uniquement l'accès à la formation initiale.

Les sélections sont organisées chaque année. L'effectif de la promotion est fixé à 12 élèves. La limite d'âge est fixée à 26 ans (au moment de l'épreuve de sélection).

L'ensemble de ces éléments est soumis à validation du Conseil des études et du Conseil d'administration de l'association.

- **Modalités de sélection :**

Modalités actuelles de sélection intégrées au règlement des études (cf Annexes)

Publicité du calendrier de la sélection d'entrée

Le calendrier des épreuves de sélection pour l'entrée en formation professionnelle est disponible sur le site internet de l'école (www.circolido.fr) ainsi que la nature des épreuves et autres renseignements utiles.

Conditions d'admission

L'accès à la formation est subordonné à la réussite au concours d'entrée, ouvert aux candidats justifiant les conditions suivantes :

- Pouvoir justifier d'une formation préparatoire d'artiste de cirque ou d'un niveau équivalent.
- Être âgé au maximum de 26 ans au moment du concours d'entrée.

Les candidats étrangers sont admis à concourir. Leur admission/Inscription est conditionnelle. Elle ne sera définitive que si, à la date de leur inscription, ils sont en possession des documents nécessaires permettant le séjour sur le territoire français (Visa, carte de séjour pour les étudiants Hors Europe).

Inscriptions aux épreuves d'entrée

Les dossiers d'inscription peuvent être téléchargés sur le site de l'école (www.circolido.fr) pendant les périodes d'inscription définies chaque année ou être retirés auprès du secrétariat de l'établissement sur simple demande.

Les dossiers complets devront parvenir impérativement au Lido dans les délais prévus et précisés dans les dossiers d'inscription et sur le site internet.

L'inscription aux épreuves d'entrée implique la connaissance et le respect par le candidat du règlement intérieur et au règlement des études du Lido –Ecole professionnelle, accessibles sur le site internet et dans les locaux de l'établissement.

Ils contiennent un certain nombre de règles relatives à l'inscription, la scolarité et le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Après admission à l'issue des épreuves d'entrée, les étudiants devront confirmer par écrit leur volonté d'inscription au Lido avant la date limite qui leur aura été notifiée lors du stage final des épreuves de sélection.

Tous les candidats à l'inscription en formation professionnelle de Comédien de cirque seront informés de la possibilité de s'inscrire conjointement en « Licence parcours Cirque Interprétation » à l'Université Toulouse-Jean Jaurès.

Le Lido transmet la liste des candidats inscrits au Lido-Ecole professionnelle et en licence à l'université partenaire.

Au moment de l'inscription définitive au Lido, les étudiants seront invités à se mettre en contact avec le secrétariat du département « Danse et Cirque » de l'Université Toulouse-Jean Jaurès pour leur inscription administrative et pédagogique.

L'accès aux études fait l'objet d'une inscription ou d'une réinscription annuelle des étudiants admis dans l'année de formation concernée. Les étudiants remplissant les conditions d'accès aux études universitaires devront également procéder à leur inscription ou à leur réinscription à l'université partenaire.

Composition des dossiers

Les dossiers ne sont recevables que s'ils comportent la totalité des documents demandés avec le dossier.

Tout dossier incomplet ou reçu hors délais sera rejeté. Les documents joints au dossier ne seront pas restitués.

Frais d'inscription et droits de scolarité

La formation professionnelle du lido étant gratuite. Aucun frais d'inscription ou pédagogique n'est demandé aux stagiaires.

Épreuves d'admission à l'examen d'entrée

Les candidats qui souhaitent entrer en formation professionnelle doivent participer à l'ensemble des épreuves de l'examen d'entrée.

Toute absence à l'une des épreuves est éliminatoire.

Sont admis en formation professionnelle, en fonction du nombre de places ouvertes chaque année au recrutement, les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats à l'issue des épreuves de sélection.

Les modalités de chacune des épreuves étant susceptibles de modification, les candidats sont tenus de prendre connaissance des spécificités des épreuves de l'année en cours, qui feront chaque année l'objet d'une publication sur le site internet du Lido.

Toutefois, les modalités générales de ces épreuves sont les suivantes :

- Après une présélection sur dossier, les candidats retenus seront invités à venir participer à une journée d'audition.
- A l'issue des journées d'audition, une fois que tous les candidats pré sélectionnés ont été évalués lors de ces journées, les meilleurs d'entre eux, en fonction du nombre de places ouvertes, seront convoqués à un stage de deux jours et demi.
- Les candidats non reçus à l'issue de ce stage se voient proposé d'être inscrits sur une liste d'attente.
-

a) Journées d'auditions :

Épreuve expression théâtrale

Réalisation d'une prestation scénique de quatre minutes maximum autour d'une thématique imposée

Épreuve mouvement-danse
Travail dirigé d'improvisation et de mémorisation d'enchaînements techniques corporels.

Épreuve d'acrobatie
Acquis et évaluation du potentiel acrobatique – exercices

Épreuve équilibre sur les mains
Acquis et potentiel – exercices

Épreuve technique de cirque
Acquis et potentiel – évaluation du niveau technique
Explication ou démonstration des axes spécifiques de recherche personnelle du candidat

Entretien individuel
D'une durée de 20 minutes maximum :
Portant sur les motivations du candidat et pouvant permettre au candidat d'exposer son projet ou d'apporter des éclairages sur les questions posées et renseignées par lui dans le dossier d'inscription.

b) Stages de sélection :

Travaux et exercices en grand collectif :

- Danse
- Expression scénique
- Atelier de recherche
- Essai de cirque

Évaluation de l'engagement individuel, de l'écoute, de l'adaptabilité, de l'ouverture à l'autre, de l'originalité et du rapport au public.

Compositions du jury

Le jury chargé d'évaluer les épreuves de l'examen d'entrée comprend :

- le directeur de l'école
- Les coordinations pédagogiques au à défaut leurs représentants choisis au sein de l'équipe pédagogique.
- Une personne qualifiée désignée par le/la directeur et/ou le/la responsable des études

Le jury peut s'adjoindre un examinateur spécialisé de la discipline. Cet examinateur est appelé à donner son avis mais ne participe pas aux délibérations terminales du jury.

Les décisions du jury sont sans appel.

Les résultats à l'examen d'entrée sont annoncés à l'issue du stage de sélection et confirmés par mail.

Les candidats sont admis jusqu'à atteinte du nombre maximal de places ouvertes à l'examen.

L'attribution des places aux candidats inscrits en liste d'attente s'effectue en cas de désistement.

Nombre d'étudiants en formation

Le jury des épreuves d'admission veillera à ce que le nombre d'étudiants présents dans les cursus de formation n'excède pas les limites d'accueil fixées par la direction de l'établissement, en fonction notamment des modalités de financement des formations.

Le directeur peut prononcer cette validation sur test à la demande du candidat ou si cela s'avère pertinent.

Une fiche récapitulative de l'ensemble des dispenses obtenues permettra d'identifier le cursus de chaque étudiant ainsi que sa durée, dès le début de l'année universitaire.

La validation donne lieu à la dispense d'une partie ou de la totalité d'une UE, ainsi qu'à l'attribution des points ECTS correspondants.

- **Système de notation lors des sélections :**

Lors des journées d'audition, l'ensemble des épreuves est noté par des personnes qualifiées issues de l'équipe pédagogique de l'école. Les épreuves sont notées sur 10. Un coefficient est appliqué :

Coefficient 1 : acrobatie, équilibre, danse

Coefficient 2 : technique de cirque, expression théâtrale

La moyenne de ces notes permet d'établir un classement des élèves postulants. Pour chaque discipline de cirque, les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats sont convoqués au stage de sélection.

Lors du stage de sélection, les élèves sont évalués sur leurs compétences techniques et artistiques, leur potentiel d'évolution, et leur intégration dans le groupe.

Tous les postulants peuvent demander des retours sur leur passage, qui seront donnés lors d'un entretien individuel.

- **Évolutions des modalités de sélection dans le cadre du DNSP :**

- L'inscription à l'université en licence sera obligatoire.
- Les étudiants devront justifier de leur maîtrise du français.
- Les étudiants devront être titulaires du baccalauréat ou dispensés du titre requis (cf chapitre Validation d'acquis totale ou partielle)
- Un membre de l'université sera associé aux épreuves de sélection.

- **Modalités de contrôle des connaissances :**

Le contrôle continu est obligatoire.

Tous les enseignements délivrés à l'école et à l'université seront évalués et notés chaque semestre.

Les épreuves des modalités d'évaluation pour la licence seront détaillées parmi les suivants :

- Contrôle écrit sur table
- Devoir et dossier à rendre
- Épreuves pratiques (présentation technique, présentation artistique, création collective...)
- Oraux

Voir en annexe « Fiche de Modalités de contrôle de connaissance »

Chaque semestre l'école transmettra à l'université une note par unité d'enseignement.

Un jury semestriel validera ou non l'acquisition des crédits.

Une attention particulière sera portée sur les principes suivants lors des évaluations :

- Évaluations par les intervenants de chaque élève en tenant compte de ses compétences, de son évolution en fonction des objectifs fixés en commun, de son implication et de son comportement. L'école fournira une fiche d'évaluation à chaque intervenant.
- Bilan et échange avec l'élève

Les intervenants sont reçus individuellement pour faire le point sur chaque élève, son enseignement

et le programme de la formation.

Les élèves seront individuellement reçus chaque semestre par le responsable pédagogique pour faire le point sur sa situation, son évolution et son retour sur le programme, les enseignements et les intervenants.

Un conseil de classe réunissant l'équipe pédagogique et les élèves délégués se réunira chaque semestre pour faire le point sur le programme, les enseignements et la situation des élèves.

- Modalités de validation des diplômes

La validation du diplôme sera soumise à obtention du nombre requis d'ECTS (30 par semestre). Les matières, les UE et les semestres sont compensables entre eux, sauf l'UE qui comprend l'épreuve finale. L'épreuve finale est une présentation des projets en public en présence du jury de diplôme composé du responsable pédagogique de l'école, d'un représentant de l'université, d'un directeur de compagnie de cirque professionnelle, d'un professionnel du secteur (directeur de structure de diffusion) et du président de l'association (la composition de ce jury doit être validée par le Conseil de l'administration de l'association).

L'obtention du diplôme est validée lors de la réunion du jury.

- Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

L'équipe du Lido Pro s'est préoccupée depuis la création de l'école de la question de l'articulation avec le milieu professionnel. Dès les années 1990, le Lido a mis en place le dispositif de Studio de Toulouse qui a permis à l'école d'accompagner des projets portés par des jeunes élèves (Compagnies Vis à vis, Pas en rond, Les acrostiches, Petit travers, Prêt à porter). Le Studio permettait aux artistes de bénéficier d'un accompagnement artistique pendant trois années au maximum, et leur donnait accès à un réseau de structures partenaires (lieux de résidences, de diffusion et festivals), facilitant ainsi la finalisation des projets et leur visibilité. En 2008 le Lido s'est associé à la Grainerie pour renforcer ce programme en créant la Pépinière des Arts du cirque de Toulouse (Studio PACT), dispositif mutualisé associant l'accompagnement artistique et l'accompagnement administratif (production, diffusion, communication). (Voir document de présentation en annexe) Les équipes accompagnées pendant 3 années bénéficient d'un soutien à l'écriture du spectacle et d'une aide à la structuration administrative. Un poste à temps plein, mutualisé entre le Lido et la Grainerie, est dédié à la coordination de cette mission et à l'accompagnement des équipes.

Par ailleurs, le Lido Pro s'est associé en 2006 à Circuits Scène conventionnée d'Auch (devenue Circa) pour créer une troisième année d'insertion professionnelle qui a vocation à assurer une transition vers le milieu professionnel, autour d'une pédagogie de projet qui permet d'accompagner les élèves vers la création d'une forme courte, en associant un travail autour de l'initiation et la maîtrise des outils connexes (administration, production, diffusion, communication, régie). Cette année d'insertion professionnelle constitue l'ossature de la future troisième année du DNSP. Actuellement ce dispositif intègre des élèves issus de la formation et des élèves issus d'autres cursus pouvant justifier d'un niveau technique et d'une maturité artistique équivalente aux acquis de la formation. Les élèves sont accompagnés pendant 9 mois autour d'un projet personnel (individuel ou collectif).

Dans le cadre du DNSP, le contenu de ce dispositif devra être réorganisé afin de rééquilibrer certains enseignements sur trois années (en particulier mouvement, progression technique et lien avec d'autres formations supérieures dans le cadre de stages et de partenariat Erasmus à mettre en place)

et d'intégrer les apports de l'université. L'objectif de cette troisième année restera la préparation à la transition vers le milieu professionnel.

Afin de renforcer la logique d'articulation avec les futurs employeurs (compagnies de cirque et lieux de diffusion), le Lido a répondu en 2018 au marché de la formation professionnelle de la Région Occitanie pour proposer la création d'un module de professionnalisation de 4 mois qui prolongera les trois années de DNSP et permettra de favoriser la rencontre avec le milieu professionnel. Accompagné par la région Occitanie dans le cadre du Plan Régional de Formation Professionnelle, ce module commencerait en août (après la fin de la troisième année universitaire) et se terminerait en décembre : il permettra de finaliser les projets personnels des jeunes artistes et de présenter ces travaux dans le cadre d'un cabaret itinérant. A la faveur de ce dispositif, des partenariats avec les professionnels du secteur pourront être construits. Pour les étudiants, ce prolongement permettrait d'entrer dans les programmations des deux Pôles Cirque régionaux (La Verrerie et Circa) ainsi que dans celle du temps fort L'européenne de cirque porté par la Grainerie, qui se tiennent tous les trois en octobre et novembre. Par ailleurs, cette période permettrait d'envisager un premier accompagnement personnalisé aux projets et préparerait la sortie du statut d'étudiant, facilitant ainsi l'orientation des artistes. Enfin, les étudiants circassiens n'ayant pas accès au dispositif du Jeune Théâtre National, ce module accompagné par la Région Occitanie pourrait permettre un accès facilité au statut de l'intermittence pour la première année d'entrée dans la vie professionnelle grâce à l'ASP (Association de Services et de Paiement), qui permet de cumuler 338 heures en intermittence.

Le travail de coordination mené avec les structures d'entraînement, de résidences et de diffusion sur le territoire, en particulier à travers la Conférence permanente pour les arts du cirque en Occitanie, participe du processus de repérage et d'insertion des élèves issus du Lido. L'école participe activement à l'animation d'un réseau local fort, avec la présence de deux Pôles Cirque en Région, et d'une Fabrique gérant un lieu d'entraînement. Elle participe à l'organisation de la manifestation « L'Occitanie fait son cirque en Avignon ». L'école développe un lien spécifique avec la Grainerie autour du soutien à l'émergence : les projets internationaux et le Studio PACT sont des réalisations fortes qui permettent de contribuer à la professionnalisation des équipes.

Par ailleurs les interventions des artistes dans le cadre de la formation et la visibilité assurée par les essais de cirque chaque mercredi permettent également de tisser un lien avec les compagnies professionnelles et de favoriser la mise en relation entre les jeunes élèves et le réseau artistique, afin de permettre leur insertion.

- **Statistiques et suivi :**

Depuis sa création, l'école assure l'observation du devenir des élèves issus de la formation (voir annexe).

9 élèves ont poursuivi leurs études dans d'autres écoles, dont 3 en écoles de cirque (2 élèves au CNAC, et 1 élève à l'Académie Fratellini), 2 élèves au Centre de Développement Chorégraphique. Certains élèves ont suivi des formations continues longues (formation en magie au CNAC : 2 élèves).

Pour les trois dernières promotions avant 2018, il est possible d'établir des statistiques en insertion (voir tableau en annexe). On constate que la majorité des élèves travaillent dans le domaine des arts du cirque. Le tableau ne témoigne pas de manière précise de la diversité de l'activité pour une même personne. La plupart des élèves travaillent dans plusieurs domaines et combinent différentes positions dans le processus de création : interprétation, mise en scène, auteur, voire régie, scénographie, nouvelles technologies, création de costumes. Il serait nécessaire de mener une enquête approfondie sur le devenir des élèves en tenant compte de la diversification des parcours, en particulier vers la pédagogie.

Jusqu'en 2018, l'effectif de la formation était fixé à :

- ~ Première année : 15 élèves
- ~ Deuxième année : 15 élèves
- ~ Insertion professionnelle : 12 élèves

En 2018, 13 élèves ont été intégrés en première année : la baisse du nombre d'élèves s'explique par le dialogue entamé avec la profession (Syndicat du Cirque de Création et professionnels) autour de la saturation du marché du travail.

L'école a mis en place un dispositif de suivi des parcours permettant d'observer les parcours des élèves issus de la formation. Ce livret rassemble les profils des élèves depuis la création de la formation, en précisant le genre, la discipline, l'origine géographique et le parcours postérieur. Ce document est mis à jour régulièrement tous les deux ans en fonction :

- De l'observation directe du milieu (dossiers et discussions)
- D'un travail de relance téléphonique ou par mail effectué par le responsable de la communication

Il n'y a actuellement pas de travail universitaire de sociologie ou de statistique d'ampleur permettant d'analyser ces données.

	Nombre d'étudiants EP2	Insérés dans le champ des arts du cirque	Insérés dans d'autres disciplines	Ont intégrés le module d'insertion professionnelle en 2017	En recherche d'emploi
2014/2015	16	88%			12 %
2015/2016	15	60%	7%	20%	13,3 %
2016/2017	15	33%	14%	33,33%	20 %

Pourcentage d'artistes insérés dans le champ des arts du cirque :

(Ces chiffres expriment l'activité principale de l'artiste.)

Années	Ont créé une compagnie	Sont engagés dans compagnies existantes	Travaillent en cabarets
2015	57%	29%	14%
2016	26,6%	33,33%	
2017		100%	



Lido promo



Lido trapèze à 2[1]



Cru- Arthur Bramao



Lido fil à deux



De Fracto Guillaume BvPierreMore